République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

SANTE PUBLIQUE	11	INFRASTRUCTURE	05	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	01	SOCIAL	05	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	19	ECONOMIE	10	RURAL	05

N° 2623

17 Aout 2022

17 August 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	No008/D/C-AKGA/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION NO008/D/C-AKGA/SG/2022 DU 16 AOUT 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-AKGA/2022 DU 29/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT DE SEPT (07) ÉCOLES PUBLIQUES EN TABLES-BANCS ET SEPT (07) BUREAUX DE MAITRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	013/D/RE/DK/CK Lire
	Titre/objet	DECISION N°013/D/RE/DK/CK DU 10 AOUT 2022N°013/D/RE/DK/C.KTZ DU 10 AOUT 2022 P0RTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KENTZOU/SG/CIPM/2022 DU 05/07/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE PORTANT SUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE KENTZOU, COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
3	**Reference**	N° 015/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 015/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LESCENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA(MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA), DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	No009/D/C-AKGA/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION NO009/D/C-AKGA/SG/2022 DU 16 AOUT 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-AKGA/2022 DU 29/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE DE CANTONNAGE SUR LES TRONÇONS DE LA ROUTE RÉGIONALE BITUMÉEN°0113 : MEKONG-AKONOLINGA ET MEKOUDA-NGULTANG(19.80KM) PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE ;
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	ADDITIF N°05/A/C/BOK/SG/M/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°05/A/C/BOK/SG/M/2022RELATIF À AO N°07/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 ET DC N°03/ACO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 20/07/2022, SUITE À LA LETTRE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE N°00000506/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/CSP/PLNM.AMF/2022 DU 11 AOUT 2022 : DAO N° 07/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE FERME AVICOLE DANS LA COMMUNE DE BOKITO DAO N° 03/ACO/C/BOK/SG/CIPM/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE D BOKITO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	N°001/ADM/FR/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/ADM/FR/2022RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/FR/CIPM/2022 DU 08/08/2022POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VEHICULES AU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	29/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°029/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°026/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES PIECES D'USURE DESTINEES AU PLATEAU TECHNIQUE D'HEMODIALYSE A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	0425/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0425/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/2022 DU 10 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION PARTIELLE DES MARCHÉS AFFÉRENTS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MINEDUB /CIPM-MINEDUB/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LA FABRICATION, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES TABLES BANCS ET DES BUREAUX (CHAISES ET TABLES) DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DU LITTORAL, DU NORD ET DE L'EXTRÊME-NORD, SUR FINANCEMENT DE LA CONVENTION CCM 3017 01 J (AFD/REPUBLIQUE DU CAMEROUN) DU C2D-EDUCATION.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	N°006 /DM/MINDDEVEL/COLG/IS / 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°006 /DM/MINDDEVEL/COLG/IS / 2022COMMUNALE NDONG-CARREFOUR MVEM (71 KM) DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	001/DC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° OO1/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 30 MAI 2022PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À IA DEMANDE DE COTATIONN°001/DC/MINEPLA/CDEN/CIPM/2022 DU 11/04/ 2022 POUR L'ACQUISITION DES VACHES LAITIÈRES DE RACES AMÉLIORÉES POURLES FERMES DE DÉMONSTRATION DE DZIGUILAO, DE BOCKLE ET DE SEMRY-VONALOUM, EN TROIS (03) LOTS, EN PROCÉDURE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	06945/22/DG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	DECISION N°06945/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/HM DU 04/08/2022 DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 3 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°031/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE PIECES ELECTRIQUES POUR L'HUILERIE DE GAROUA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	ADDITIF No004 Lire
	Titre/objet	DC N° 002/DC/C-NKMT/CIPM /2022 DU 19/07 /2022 ADDITIF NO004
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
13	**Reference**	ADDITIF RECTIFICATIF N°02 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°030/2022 /C/ASCNPD/DG/SIGAMP DU16 AOÛT 2022RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES POUR LE CENTRE DE LABA, REGION DE L'EST, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE ADDITIF RECTIFICATIF N°02
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	ADDITIF N°001/BUNEC/DG/DAF/SDFRM/SMA/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/BUNEC/DG/DAF/SDFRM/SMA/2022 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDUDRE D'URGENCE N°002 /AONO/BUNEC/CIPM- 2022 DU 02 AOUT 2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE EN VUE DE L'INFORMATISATION DES CENTRES D'ETAT CIVIL PRINCIPAUX DU DEPARTEMENT DU WOURI ET DE L'AGENCE REGIONALE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) POUR LE LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	07/D/GOUVERNEUR/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°07/D/GOUVERNEUR/2022 DU 28 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°007/AONO/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2022 DU 25/05/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LADELEGATION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DU NORD (PHASE II)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	132/CW/DG/2022 DU 09/08/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION DE MARCHE N° 132/CW/DG/2022 DU 09/08/2022 PORTANT PUBLICATION DE L' ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS DE BRANCHEMENTS ET MATERIELS D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'EAU A LA CAMWATER EN (04 LOTS).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
17	**Reference**	2022-142/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 2022-142/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LA DIRECTION DE DEVELOPPEMENT DES SPORTS DE HAUT NIVEAU DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
18	**Reference**	N° 014/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 014/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LESCENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA(MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA), DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	000004/C/MINFI/CTR/CSPM/UAGMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000004/C/MINFI/CTR/CSPM/UAGMP DU 10/08/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 000001/ASMI/MINFI/CTR/UIGAM DU 26 JUIN 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE ACTIONNARIALE DE L'ETAT DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	2022-144/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 2022-144/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT L'INSPECTION DE PEDAGOGIE DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	N°007 /DM/MINDDEVELICOLG/SG/ 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007 /DM/MINDDEVELICOLG/SG/ 2022 DU 27 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N°_____ 07____ /AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2022 DU 25/04/2022_ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS SIMPLES DE 2X1,5 M EN DEUX LOTS, SUR LA RIVIERE LASSENA PAR ALANGUENA (LOT 1) ET SUR LA RIVIERE AFAMBA PAR MFOU ASSAMBA(LOT 2), DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	N°012/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°012/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LESCENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA(MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA), DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE ; FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
23	**Reference**	N°003/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 01 /AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2022DU 21/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOL-TOP DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
24	**Reference**	06943/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	DECISION N°06943/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 04/08/2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°041/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 04/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES POUR L'HUILERIE DE MAROUA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	07246/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	ADDITIF 3 N°07246/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 10/08/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°070/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/06/2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	ADDITIF N°2 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°2 A/S RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/ARSEL/SIGAMP/2022 DU 18JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VÉHICULES 4X4 STATION WAGON À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
27	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS DU 21 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION DES MOTOS TOUT TERRAIN POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS).NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)PAYS : CAMEROUNNUMÉRO DU PROJET : P151155NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA COTATION : N°_____/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION DES MOTOS TOUT TERRAIN POUR LE PROJET PEPS.DÉLAI DE LIVRAISON : 72 HEURES À COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRER LES PRESTATIONS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
28	**Reference**	Additif N° 01 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 20/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 22/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION SOL-AIR ET SOL-SOL POUR LES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDE-NSIMALEN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
29	**Reference**	07352/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N°07352/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 12/08/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°078/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 12/07/2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
30	**Reference**	N°016 /AD/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT Lire
	Titre/objet	ADDITIF-RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 013 /AONO/CUY/CIPM/2022 DU 26/07/22 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	N°008/C/C-AKGA/SG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/C/C-AKGA/SG/2022 DU 16 AOUT 2022PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C- AKGA/CIPM/2022 DU 29/06/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EQUIPEMENT DE SEPT (07) ECOLES PUBLIQUES EN TABLES BANCS ET SEPT (07) BUREAU DE MAITRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
32	**Reference**	132/CW/DG/2022 DU 09/08/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION DE MARCHE N° 132/CW/DG/2022 DU 09/08/2022 PORTANT PUBLICATION DE L' ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS DE BRANCHEMENTS ET MATERIELS D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'EAU A LA CAMWATER EN (04 LOTS).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
33	**Reference**	N°008/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINAJ2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINAJ2022 DÛ 24 JUIN 2022 PORTANTPUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°08/A0NO/C-OLANGUINA/ CIPM/2022 DU 25/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE RURALE CARREFOUR PORT UENTILYEMEKOM (5.01(M) DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
34	Reference	A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM DU 10 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT PARTIEL DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MINEDUB/CIPM-MINEDUB/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LA FABRICATION, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES TABLES BANCS ET DES BUREAUX (CHAISES ET TABLES) DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DU LITTORAL, DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3017 01 J (AFD/REPUBLIQUE DU CAMEROUN) DU C2D-EDUCATION
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
35	Reference	0424/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0424/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/2022 DU 10 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE AFFÉRENTE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 007/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2021 DU 20 DÉCEMBRE 2021, RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE L'UNITÉ DE GESTION, SUIVI ET COORDINATION DU PROGRAMME C2D-EDUCATION ET LEUR FAMILLE, SUR FINANCEMENT DE LA CONVENTION CCM 3017 01 J (AFD/REPUBLIQUE DU CAMEROUN) DU C2D-EDUCATION.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
36	Reference	N° 017/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 017/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.LOT 1 : CSI DE LADA ; LOT 2 : CSI DE NKOMBASIFINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
37	Reference	132/CW/DG/CIPM/2022 DU 09/08/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°132/CW/DG/CIPM/2022 DU 09/08/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS DE BRANCHEMENTS ET MATERIELS D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'EAU A LA CAMWATER EN (04 LOTS).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
38	Reference	012/D/RE/DK/CK Lire
	Titre/objet	DECISION N°012/D/RE/DK/ CK DU 10 AOUT 2022N°012/D/RE/DK/C.KTZ DU 10 AOUT 20222 P0RTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KENTZOU/SG/CIPM/2022 DU 05/07/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE KENTZOU, COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
39	**Reference**	004/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 08 AOUT 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 08 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE D'UN ACCES INTERNET HAUT DEBIT AU GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-09-2022
40	**Reference**	2022-143/C/MINSEP/CMPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2022-143/C/MINSEP/CMPM/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LA DIRECTION DE DEVELOPPEMENT DES SPORTS DE HAUT NIVEAU DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
41	**Reference**	N°012/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LESCENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA(LOT 1 (CSI DE MEVEN); NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA), DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	N°004 /DM/MINDDEVEL/COLG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004 /DM/MINDDEVEL/COLG/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LE RE COMMANDE POUR L'EXECUTION POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À ÉNERGIES MIXTE OU HYBRIDE (ÉLECTRIQUE ET SOLAIRE) DANS LA LOCALITÉ D'AKOM -KADA DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA..
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
43	**Reference**	0132/E/D/MINHDU/CAB Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0132/E/D/MINHDU/CAB DU 12 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET (SMI) NO 00021/E/2/SMI/MINHDU/CAB DU 28 AVRIL 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR AU SEIN DE LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)NOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE PART HORS TAXESMÉTHODE DE SÉLECTION CONSULTANT INDIVIDUEL (CI)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	N°007 /DM/MINDDEVEL/COLG/S / 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007 /DM/MINDDEVEL/COLG/S / 2022DU 27 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHA ILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE EMVAN-NKOLESSONG (12KM) ANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
45	Reference	ADDITIF N° 001/ARMP/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001/ARMP/CIPM/22 DU 16/08/22 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N° 023/ARMP/CIPM/2022 DU 21/07/22 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN AUTOCOMMUTATEUR ET DES TÉLÉPHONES IP À L'ARMP
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
46	Reference	N°005 /DM/MINDDEVEL/COLG/S / 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005 /DM/MINDDEVEL/COLG/S / 2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU ARCHE N° 03/ AONO/COLANGUINA/CIPM/2022 DU 24/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES TRANSFORMATEURS MONOPHASES ET EXTENSION BT DANS LES LOCALITES DE MVOLO - NKOSM) - KA'A ET EXTENSION MT VERS NKOLESSONG DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE,
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
47	Reference	005/AONO/CRCE/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CRCE/CIPM/2022 DU 16/08/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE CONTROLE PAR VIDEO SURVEILLANCE DANS LE BÂTIMENT DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-09-2022
48	Reference	008/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/08/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/08/2022 RELATIF A L'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET CURATIF DES UNITÉS DE CLIMATISATION DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-09-2022
49	Reference	N°002/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /A0NO/C.OLANGUINA/CIPM/2022 DU 21/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLI. (AEP) A ENERGIES MIXTES OU HYBRIDE (ELECTRIQUE ET SOLAIRE) DANS LA LOCALITE D'AKOM KA DA DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA. RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
50	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N° 001/DC/MINEPIA/SG/PRODEL/CSPM/2022 DU 22 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES ALIMENTS PORCINS AU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE (PRODEL).PAYS/NOM DU PROJET : CAMEROUN/PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)CELLULE FONCTIONNELLE : UNITÉ DE COORDINATION NATIONALENUMÉRO DU PROJET : CRÉDIT IDA 5908- CM, FINANCEMENT IDA/P154908DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE DES ALIMENTS PORCINS AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL).DURÉE : SOIXANTE (60) JOURS.DATE SIGNATURE DU MARCHÉ : EN COURS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
51	**Reference**	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/SPE/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE GESTION ET DE PRODUCTION A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM). LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
52	**Reference**	N°003/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 27 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE DU MARCHE N° 03 /M/C.OLANG/CIPM/2022. N°...02...../AONO/C.OLANG/CIPM/2022 DU 21/04 /2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES TRANSFORMATEURS MONOPHASÉS ET EXTENSION BT DANS LES LOCALITÉS DE MVOLO - NKOSSO - KA'A ET EXTENSION MT VERS NKOLESSONG DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BIP MINEE 2022.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
53	**Reference**	07248/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	ADDITIF 3 N°07248/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 10 /082022 DU PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°071/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/06/2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
54	**Reference**	06879/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/AA Lire
	Titre/objet	ADDITIF 2 N°06879/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SM!P/AA DU 03/08/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°076/22/AONO/SDCC/GIPM DU 28/06/2022
	Nature de prestation	Prestation Intellectuelle
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
55	**Reference**	15./ONIT/BIIC/BIICITB/2022 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 15./ONIT/BIIC/BIICITB/2022 OF 04/08/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A 6M SPAN BRIDGE AT AKAKA QUARTER (PHASE 1), IN BAMENDA II SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	26-08-2022
56	**Reference**	N° 013/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 013/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LESCENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA(MEVEN; LOT 2 (CSI DE NKOLAFAMBA); NKOMBASSI; LADA), DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
57	**Reference**	N°006/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/A0NO/C-OLANGUINA/ CIPM/2022 DU 25/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NDONG-CARREFOUR MVEM (7KM) DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA. DEPARTEMENT DE LA N,IEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
58	**Reference**	ADDITIFN°8 Lire
	Titre/objet	MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : PREFECTURE DE MFOU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10 /AONO / J05/ CDPM/2022 DU 21 JUILLET 2022 REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE HYBRIDE (A ENERGIE SOLAIRE ET A ENERGIE ELECTRIQUE) DANS LALOCALITE DE MEBOUGOU-ESSIMEL DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. ADDITIFN°8 PORTANT SUR
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
59	**Reference**	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°029/2022 /C/ASCNPD/DG/SIGAMP DU 16 AOÛT 2022RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES POUR LE CENTRE DE LABA, REGION DE L'EST, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE ADDITIF RECTIFICATIF N°01
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
60	**Reference**	012/ONIT/BCC/ITB/2022 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°012/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE CONSTRUCTION FOOT PATH UPSTATION DOWN TOWN IN BAMENDA .
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	21-09-2022
61	**Reference**	013/ONIT/BCC/ITB/2022 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°013/ONIT/BCC/ITB/2022 OF11/08/2022 FOR THE REHABILITATION OF NTARIKON MARKET .
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-09-2022
62	**Reference**	07351/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N°07351/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 12/08/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°018BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 12/07/2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
63	**Reference**	010/AONO/CBBO/CIPM/ 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°010/AONO/CBBO/CIPM/ 2022 DU 23/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITTION DE LA ROUTE DONDI PONTSUR LE DOH (21.600KMS) DANS LA COMMUNE DE BELABO,DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	19-08-2022
64	**Reference**	A/171/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE A/171/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/2022 DU 10 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2021 DU 20 DECEMBRE 2021, RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION, SUIVI ET COORDINATION DU PROGRAMME C2D-EDUCATION ET LEUR FAMILLE. FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3017 01 J (AFD/REPUBLIQUE DU CAMEROUN) DU C2D-EDUCATION
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
65	**Reference**	01/DC/C.BBO/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C.BBO/CIPM/2022 DU 23/07/2022POUR L'ACQUISMON D'UNE MOTO SPORT NEUVE YAMAHA AGIOO A LACOMMUNE DE BELABO, DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-08-2022

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
66	**Reference**	008/ONIT/SOWEDA/2022 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 008/22/0MT/SOWEDA/SRTB/SOWEDA-GOC/2022 OF 16/08/2022 FOR THE SUPPLY OF 01 (ONE) STATION WAGON VEHICLE TO SOWEDA - BY EMERGENCY PROCEDURE. FINANCING: BUDGET SOWEDA 2022; LINE: GOC/222000
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	13-09-2022
67	**Reference**	00000022/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 00000022/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 10 AOUT 2022 RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION N° 00000158/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 10 AOUT 2022 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000005/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE BUREAUX DE POSTE DE NDELELELE, YAGOUA, NKONGSAMBA, DOULAL BONABERI, TCHOLLIRE, LAGDO, MBOUDA, FOUMBAN, AMBAM, LOLODORF, BAFIA, YOKO, BATCHENGA ET MBANDJOCK.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
68	**Reference**	029/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°029/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°026/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES PIECES D'USURE DESTINEES AU PLATEAU TECHNIQUE D'HEMODIALYSE A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
69	**Reference**	015/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 015/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 11 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS SUIVANTS : • DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°022/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 06 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS ET DU MATÉRIEL DE BUREAU AU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS;• DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°023/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022 POUR LA RÉHABILITATION DE LA BOITE DE NUIT ET LA RÉVISION DU RÉSEAU D'ÉVACUATION DES EAUX DE L'HÔTEL AYABA DE BAMENDA;• DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°024/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE TOURISTIQUE DE KAÉLÉ.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
70	**Reference**	N° 017/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 017/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.LOT 1 : CSI DE LADA ; LOT 2 : CSI DE NKOMBASI ; FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
71	**Reference**	N°009/C/C-AKGA/SG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/C-AKGA/SG/2022 DU 16 AOUT 2022PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C- AKGA/CIPM/2022 DU 29/06/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LTRAVAUXDE CANTONNAGE SUR LES TROCONS DE ROUTE REGIONNALE N°0113 : MEKONG-AKONOLINGA ET MEKOUDA-NGULTANG DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
72	**Reference**	N° 016/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 016/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.LOT 1 : CSI DE LADA ; LOT 2 : CSI DE NKOMBASIFINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
73	**Reference**	00000158/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00000158/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 10 AOUT 2022 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000005/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE BUREAUX DE POSTE DE NDELELELE, YAGOUA, NKONGSAMBA, DOULAL BONABERI, TCHOLLIRE, LAGDO, MBOUDA, FOUMBAN, AMBAM, LOLODORF, BAFIA, YOKO, BATCHENGA ET MBANDJOCK.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
74	**Reference**	009/AONO-PU/RES/DLD/C-BBO/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE /AONO-PU/RES/DLD/C-BBO/CIPM/2022 DU 23/07/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE BELABO, PROGRAMME ANNUEL 2022.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	19-08-2022
75	**Reference**	N°008 /DM/MINDDEVEL/COLG/S / 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°008 /DM/MINDDEVEL/COLG/S / 2022DU 27 JUIN 2022 PORTANT POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE RURALE CARREFOUR PORT GENTIL- YEMEKO (5.0KM) DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA EFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
76	**Reference**	008/ AONO/C/LDO/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT008/AONO/C/LDO/CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIEDE LAGDO PAR BITUMAGE DES TRONÇONS : (T1): CARREFOUR POISSON-BUREAU ENEO-CARREFOUR GRANDE MOSQUÉE-CARREFOUR GENDARMERIE (1,13KM) ET (T2) : CARREFOUR DOUANE-BOUTIQUE EL HADJ DJIBRINE-CARREFOUR PAPLO (3,890KM) ; T3 :BRETTELLE CARREFOUR HOPITAL-SOUS-PREFECTURE-INT T1 (0,450 KM) DANS LE DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD ENPROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	09-09-2022
77	**Reference**	N° 013/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 013/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LESCENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA(MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA), DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE ; FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
78	**Reference**	002/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 30 MAI 2022PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 11/04/ 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURE D'ÉLEVAGEDANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE LA CDEN, EN QUATRE (04) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
79	**Reference**	00024/AONO/MINFI/CIPM-DGI DU 10 Août 2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 00024/AONO/MINFI/CIPM-DGI DU 10 AOÛT 2022 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HÔTELS DES IMPÔTS ET CENTRES DES IMPÔTS DES MOYENNES ENTREPRISES (CIME) À YAOUNDÉ-DOUALA-NGAOUNDÉRÉ-GAROUA-MAROUA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-09-2022
80	**Reference**	0197/AONR/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 27/07/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0197/AONR/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 27 JUILLET 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES NATIONAL POUR L'ACTUALISATION DE LA POLITIQUE FORESTIERE DU CAMEROUN, ADOPTEE EN 1993.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-09-2022
81	**Reference**	030/AONO/HGD/CIPM/2022 du 17 août 2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 030/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 17 AOÛT 2022 POUR LA FOURNITURE DE DÉSINFECTANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-09-2022

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
82	**Reference**	13/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 05 AOUT 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 13/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 05 AOUT 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ENSET) DE L'UNIVERSITE D'EBOLOWA FINANCEMENT : BIP/MINESUP 2022 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-09-2022
83	**Reference**	22BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°22BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/08/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1 100 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATE POUR LE CERCLAGE DES BALLES DE COTON A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-09-2022
84	**Reference**	24/AONO/ADC/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 17/08/2022RELATIF A LA FOURNITURE DE DIX (10) VEHICULES POUR LA DIRECTION GENERALE ET LES SERVICES OPERATIONNELS DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-08-2022
85	**Reference**	N°001/DC/FEICOM/PCCM/CIPM/ 2022 DU 17/08/2022 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FEICOM/PCCM/CIPM/ 2022 DU 17/08/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 POUR LE COMPTE DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	09-09-2022
86	**Reference**	N°002 /DM/MINDDEVEL/COLG/SG/ 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002 /DM/MINDDEVEL/COLG/SG/ 2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION AU MARCHE N°_00 L/ AONO/LOLANGUINA/CIPM/2022 DU 24/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOL-TOP DANS LA COMMUNE D'OLANCUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
87	**Reference**	2022-017/C/MINSEP/CMPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2022-017/C/MINSEP/CMPM/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT L'INSPECTION DE PEDAGOGIE DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
88	**Reference**	00009/AONO/MPT/CIPM/CCCM-SPI/2022 DU 03 AOUT 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00009/AONO/MPT/CIPM/CCCM-SPI/2022 DU 03 AOUT 2022 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE POUR LE SUIVI ET DU CONTROLE DE LA MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE DATA CENTER DU PROJET E-POST DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-08-2022
89	**Reference**	012/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 16/08/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 16/08/2022 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DU GUICHET UNIQUE DE LA CUD SIS A BONANJOFINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICES 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-09-2022
90	**Reference**	000016/C/MINAT/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000016/C/MINAT/2022 DU 08 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001599 ACDCPU/MINAT/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022 LANCÉ POUR LA FOURNITURE DES LICENCES DES LOGICIELS PROPRIÉTAIRES ET ANTIVIRUS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION NO008/D/C-AKGA/SG/2022 DU 16 AOUT 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-AKGA/2022 DU 29/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT DE SEPT (07) ÉCOLES PUBLIQUES EN TABLES-BANCS ET SEPT (07) BUREAUX DE MAITRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

(Maître d'Ouvrage)

La Constitution ;

Vu La Loi Nº 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2022

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marches publics ;

Vu le décret de N°2003/651 du 05novembre 2003fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marches publics ;

Vu le décret N°2011/408 du 08decembrre 2011 portant organisation du gouvernement modifie et complété par le décret N°2018/191 du 02mars 2018 ;

Vu Le décret N°2018/366 du 20juin 2018 portant code marches publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marches publics ;

Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30decembre 2021 portant Instruction relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Demande de Cotation N°001/DC/C-AKGA/CIPM/2022 du 29/06/2022 pour Les travaux d'équipement de sept (07) écoles publiques en tables-bancs et sept (07) de bureaux de maitre dans la commune d'Akonolinga ;

Vu Le procès-verbal de la commission Interne de passation des marches en date du **10/08/2022**

Vu la proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marches en date du **10/08/2022**.

DECIDE

Article premier : l'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la Demande de Cotation

sus-mentionnée :

SOUMISSIONNAIRE	Prix de l'Offre TTC(FCFA)	Délai d'exécution	rang
ETs SOPHIA; **TEL:698188118**	**13.974.550 FCFA**	**Deux (02) mois**	**Soumissionnaire unique** Offre remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 16 Aout 2022

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

COMMUNE DE KENTZOU

DECISION N°013/D/RE/DK/CK DU 10 AOUT 2022N°013/D/RE/DK/C.KTZ DU 10 AOUT 2022 P0RTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KENTZOU/SG/CIPM/2022 DU 05/07/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE PORTANT SUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE KENTZOU, COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;
Vu le Décret N'2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des marchés des publics ;
Vu le Décret N-2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret N' 2011/408 du 08 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par te Décret N°2018/191 du02 mars 2018 ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N" 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N"2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des marchés des publics ;
Vu la circulaire N" 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021. Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2022.
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N* OOI/AONO/C-KENTZOU/SG/CIPM/2022 du 05/07/2022 en procédure d'urgence portant sur le contrôle et la surveillance technique des travaux de construction de l'hôtel de ville de Kentzou, Commune de Kentzou ;
Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Kentzou ;
Vu le rapport d'analyse des offres ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés Publics auprès de la Commune de Kentzou
Considérant l'intérêt général.

DECIDE
Article 1er : L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné :

SOUMISSIONNAIRE	PRIX DE L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS BATIR Tel : 699977760/675895932	**17 460 697**	10 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera.

KENTZOU le 10 Aout 2022

Le MAIRE

BARKA DONATIEN

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 015/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LESCENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA(MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA), DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(*AUTORITE CONTRACTANTE*)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Public
;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 févrie
2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue d
scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région d
Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprè
des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution

des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres

Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert **n°** 008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 23 JUIN 2022 pour l'équipement en matériel médical dans lesCentres de Santé Intégrés de la Commune de Nkolafamba(**MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA**)**,** Département de Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 1er août 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide *:*

Article 1 er : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 23 JUIN 2022 pour l'équipement en matériel médical dans lesCentres de Santé Intégrés de la Commune de Nkolafamba(**MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA**)**,** Département de Mefou et Afamba, Région du Centre, et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

LOT 4 (CSI DE LADA) : ETS AKOUMMA ; BP TEL 698 29 05 36

NKOLAFAMBA le 9 Aout 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE D'AKONOLINGA

DECISION NO009/D/C-AKGA/SG/2022 DU 16 AOUT 2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-AKGA/2022 DU 29/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE DE CANTONNAGE SUR LES TRONÇONS DE LA ROUTE RÉGIONALE BITUMÉEN°0113 : MEKONG-AKONOLINGA ET MEKOUDA-NGULTANG(19.80KM) PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE ;

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

(Maître d'Ouvrage)

La Constitution ;

Vu La Loi Nº 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2022

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marches publics ;

Vu le décret de N°2003/651 du 05novembre 2003fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marches publics ;

Vu le décret N°2011/408 du 08decembrre 2011 portant organisation du gouvernement modifie et complété par le décret N°2018/191 du 02mars 2018 ;

Vu Le décret N°2018/366 du 20juin 2018 portant code marches publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marches publics ;

Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30decembre 2021 portant Instruction relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Demande de Cotation N°002/DC/C-AKGA/CIPM/2022 du 29/06/2022 pour Les travaux de cantonnage dans la commune d'Akonolinga ;

Vu Le procès-verbal de la commission Interne de passation des marches en date du **10/08/2022**

Vu la proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marches en date du **10/08/2022**.

DECIDE

Article premier : l'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la Demande de Cotation sus-mentionnée :

SOUMISSIONNAIRE	Prix de l'Offre TTC(FCFA)	Délai d'exécution	rang
ETs GBS SARL; TEL:677663426,BP:300065	**15.000.000 FCFA**	**Douze (12) mois**	**Soumissionnaire unique** Offre remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 16 Aout 2022

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

COMMUNE DE BOKITO

ADDITIF N°05/A/C/BOK/SG/M/2022RELATIF À AO N°07/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 ET DC N°03/ACO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 20/07/2022, SUITE À LA LETTRE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS DU CENTRE N°00000506/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/CSP/PLNM.AMF/2022 DU 11 AOUT 2022 : DAO N° 07/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE FERME AVICOLE DANS LA COMMUNE DE BOKITO DAO N° 03/ACO/C/BOK/SG/CIPM/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE D BOKITO

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot **<u>Avis Appel d'offres (AAO) et Demande de Cotation (ACO)</u>** - Le Chef Service du marché est : le Chef Service Technique de la Mairie de Bokito, - Heure limite de remise des offres 12heures, ***<u>Critères essentiels(AAO)</u>*** : ● Le personnel technique d'encadrement de l'entreprise (copie certifié conforme du diplôme + cv signé et daté par le titulaire, une attestation de présentation du diplôme et une attestation de disponibilité) ; ● Moyens logistiques (véhicule de liaison ou pick-up 4*4 camion benne, disponibilité du matériel d'équipement essentiel) ; ● Les références de l'entreprise dans les BTP ou sur les travaux similaires ; ● Capacités financières de l'entreprise ; ● Présentation des offres ; ● Surface financière (minimum ou égal à 50% du montant TTC) ; ● Respect des délais d'exécution ; ● Attestation et rapport de visite du site ; ● Cahier de clauses techniques particulières (CCTP) Complete, paraphé à chaque page signé et daté à la dernière. LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE....

BOKITO le 16 Aout 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

ADDITIF N°001/ADM/FR/2022RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/FR/CIPM/2022 DU 08/08/2022POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VEHICULES AU FONDS ROUTIER (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Consistance des prestations
	Au lieu de ... Le présent Appel d'Offres consiste à fournir quatre (04) véhicules au Fonds Routier répartis comme suit : - Un (01) véhicule station wagon minimum 12 CV ; - Un (01) véhicule station wagon minimum 09 CV ; - Un (01) véhiculepick-up tout terrain minimum 09 CV) ; - Un (01) mini bus de minimum 30 places. La consistance de ces prestations est détaillée dans la description de la fourniture du présent DAO.
	Lire plutot Le présent Appel d'Offres consiste à fournir quatre (04) véhicules au Fonds Routier répartis comme suit : - Un (01) véhicule station wagon minimum 12 CV ; - Un (01) véhicule station wagon minimum 09 CV ; - Un (01) véhiculepick-up tout terrain minimum 08 CV) ; - Un (01) mini bus de minimum 30 places. La consistance de ces prestations est détaillée dans la description de la fourniture du présent DAO. This tender consists of supplying four (04) vehicles to the Road Fund distributed as follows - One (01) vehicle station wagon of minimum 12 HP; - One (01) station wagon vehicle minimum 09 HP; - One (01) pick-up all-terrain vehicle minimum 08 HP; - One (01) mini bus with minimum 30 seats. The content of these services is detailed in the description of the supply of this tender.

2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE.....

YAOUNDE le 17 Aout 2022

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°029/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°026/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES PIECES D'USURE DESTINEES AU PLATEAU TECHNIQUE D'HEMODIALYSE A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,
Vu La Constitution.
Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.
Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.
Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.
Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.
Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.
Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.
Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.
Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.
Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022.
Vu L'appel d'offres national ouvert N°026/AONO/HGD/CIPM/2022 du 12 juillet 2022.
Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 16 août 2022 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1er.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	IMEDICAL CAMEROUN B.P : 15143 Douala	48 972 000	Trois (03) mois

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 17 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

DECISION N° 0425/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/2022 DU 10 AOÛT 2022 PORTANT ATTRIBUTION PARTIELLE DES MARCHÉS AFFÉRENTS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MINEDUB /CIPM-MINEDUB/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LA FABRICATION, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES TABLES BANCS ET DES BUREAUX (CHAISES ET TABLES) DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DU LITTORAL, DU NORD ET DE L'EXTRÊME-NORD, SUR FINANCEMENT DE LA CONVENTION CCM 3017 01 J (AFD/REPUBLIQUE DU CAMEROUN) DU C2D-EDUCATION.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE

Vu la Constitution du Cameroun ;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N°006/AONR/MINEDUB/CIPM-MINEDUB/2021 du 04 octobre 2021 pour la fabrication, la fourniture et l'installation des tables bancs et des bureaux (chaises et tables) dans certaines écoles primaires publiques des régions de l'Adamaoua, du Littoral, du Nord et de l'Extrême-Nord ;

Vu le Procès-Verbal de la séance d'ouverture des offres administratives, techniques et financières reçues ;

Vu le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières reçues ;

Vu le Procès-Verbal de la séance d'adoption du rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières reçues;

Vu la Lettre n°000010/L/MINMAP/CCCM-AG/2022 du 25 janvier 2022 par laquelle la CCCM-AG a émis un avis favorable sur la proposition d'attribution des lots 1, 3, 5 de l'Appel d'Offres susvisé ;

Vu la Lettre n°2022/YAO/BL/CT/ao/1284-22 du 27 juillet 2022 par laquelle l'AFD donne son Avis de non objection sur le marché type et les propositions d'attribution des lots 1, 3, 5 de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1 er : Les entreprises ci-après désignées sont déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres National Restreint susvisé ainsi qu'il suit :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS
1	ETS SAABPOUNE B.P : 137 Mora, Tél : 677 31 05 11	74 110 536 (soixante-quatorze millions cent dix mille cinq cent trente-six)	05 (Cinq) mois
3	INFRUCTUEUX		
5	ETS MAMOUDOU NASROU B.P : 3730 YAOUNDE, Tél : 699 84 95 62	73 081 766 (soixante-treize millions quatre-vingt-un mille sept cent soixante-six)	05 (Cinq) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 10 Aout 2022

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNE OLANGUINA

DECISION N°006 /DM/MINDDEVEL/COLG/IS / 2022COMMUNALE NDONG-CARREFOUR MVEM (71 KM) DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE **DE** LA COMMUNE D'OLANGUINA,

Vu la Constitutiàn ;

Vu la loi N°2019 /024 du 24 décembre 2019 : portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes, Etablissements Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N° 95/082 du 24 Auz1 r 5 portant création de la Commune Rurale d'Olanguina ;

Vu le Décret n ˚ 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ; vu Le Décret N° 2018,366 du 20 Jilin ?0,1S portant code des marchés publics ; Vu Le décret N°2020/758 ¯du. ,1:8_,.ezembre.'2020 portant nomination de Monsieur, KIN-NOU NANA Thiel,: A5lininistrafîur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Me u et.'·... fà¯iba

Vu L'Arrêté n°112/CAB/PM ri 05 ""qoveiribre 20024 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appels d'offres vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics

Vu L'arrêté N° 000199/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020· constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09février 25320 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba,

Région du Centre ; .

Vu l'Avis à Consultation d'appel d'offre National tuvert n°001/AONCy /CIPM/CO-OLANGUINA/2022 du 22 juin 2022 ;

COMMUNE D'OLANGUINA OLAIAGUINA COUNCIL

Tél : (237) 677 55 06 74 Email : commurteolanguina@yahoo.fr

Vu le Procès-Verbal n° 0045270 du 22 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Olanguina ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics formulée par la lettre n°23/L/MINMAP/CO/CIPM/SIPM du 23 juin 2022

Considérant les nécessités de l'exercice ;

DECIDE

Article ler : le soumissionnaire **WORLD GLOBAL ACTIVITIES** attributaire de la lettre commande pour les travaux de réhabilitation de Id route communale Ndong-Carrefour Mzem (71<m) dans la commune d'Olanguina, Département de la Mefozket Af.inba, Région du Centre.

Pour un délai d'exécution de trois (03) mois\calendaires. Et un montant Toutes Taxes Comprises en FCFA. 23 990 000 (vingt -trois million neuf cent quatre-vingt -dix mille)

Article 2) La présente ·décision se 114 registrée p 'publiée partout où besoin sera.

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

DECISION N° OO1/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 30 MAI 2022PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À IA DEMANDE DE COTATIONN°001/DC/MINEPLA/CDEN/CIPM/2022 DU 11/04/ 2022 POUR L'ACQUISITION DES VACHES LAITIÈRES DE RACES AMÉLIORÉES POURLES FERMES DE DÉMONSTRATION DE DZIGUILAO, DE BOCKLE ET DE SEMRY-VONALOUM, EN TROIS (03) LOTS, EN PROCÉDURE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR ADMINiSTRATIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN),
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
Vu la l8 n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant ici de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu le décret n°66/214/COR du 1er Août 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN):
Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N® 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement;
Vu le décret n°2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des industries animales ;
Vu l'Arrêté n°00002/MINEPIA du 17 janvier 2014 portant nomination des Responsables dans les Services Rattachés du MINEPIA ;
Vu ia circulaire n°00000456/C/MlNFi du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2022, ;
Vu ia lettre N"00001016/L/MINFi/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/NKR du 16 février 2022 portant approbation du Budget de ia CDEN au titre de rexercice 2022 ;
Vu ia Demande de Cotation N® 001/DC/MiNEPIA/CDEN/CIPM/2022 du 11/04/ 2022 relative à l'acquisition des vaches laitières de races améliorées pour les fermes de démonstration de DZIGUILAO, de BOCKLE et de SElvlRY-VONALOUM, en trois (03) lots, en procédure d'urgence;
Considérant le procès-verbal de la CIPM du 12 mai 2022 relatif à la proposition d'attribution des lettres-commandes relatives à la Demande de Cotation susvisée;

DECIDE

Article 1er : Les Ets HAMCAM sont attributaires des lettres-commandes suivantes dans le cadre de la Demande de Cotation N°
001/DC/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 du 11/04/ 2022 relative à l'acquisition des vaches laitières de races améliorées pour les fermes de démonstration de DZIGUILAO, de BOCKLE et de SEMRY-VONALOUM, en trois (03) lots, en procédure d'urgence.

N° lot	Etablissements	Localités	Proposition financière TTC (FCFA)	Délai de livraison
1	HAMCAM	DZIGUILAO	14 982 000	04 mois
2	HAMCAM	BOCKLE	14 982 000	04 mois
3	HAMCAM	SEMRY-VONALOUM	14 982 000	04 mois

Article 2 : Le Directeur Général des HANCAM est invité à se présenter à la Direction Administrative de la CDEN, pour rétabilssem.ent des Lettres-Commandes correspondantes.
Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°06945/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/HM DU 04/08/2022 DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 3 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°031/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 01/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE PIECES ELECTRIQUES POUR L'HUILERIE DE GAROUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°031/22/AOIO/SDCC/ClPM du 01/03/2022 pour la fourniture de cinq (05) lots de pièces électriques pour l'Huilerie de Garoua ;

Considérant La Lettre N°047/22/SDCC/CIPM du 19 avril 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON .

Considérant La Lettre N°04324/22/DG/DAG/DAMP/SMP/HM du 16 Mai 2022 portant sur la sollicitation d'une révision à la baisse du montant de l'offre financière de la Société ELECTRO-SERVICES.

DECIDE :

Article 1: Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, le lot 3 relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour montant de l'offre reçue supérieur au montant de l'enveloppe prévisionnelle

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE NKOLMETET

DC N° 002/DC/C-NKMT/CIPM /2022 DU 19/07 /2022 ADDITIF NO004

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les Offres, établies en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un(01) original et six (06) copies marqués comme tels) devront parvenir sous plis fermé au Secrétariat Général de la Mairie de Nkolmetet au plus ***tard le 19/08/2022 à 13 heures précises*** contre récépissé et devront porter la mention suivante: « ***AVIS DE CONSULTATION ¨POUR UNE DEMANDE DE COTATION*** ***N°*** *002* ***/DC/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2022 DU*** *19 /07/2022* ***POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUINZE(15) FORAGES ET PUITS EQUIPES DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET,*** ***DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, -REGION DU CENTRE***, « ***A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. » ».***
	Lire plutot Les Offres, établies en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un(01) original et six (06) copies marqués comme tels) devront parvenir sous plis fermé au Secrétariat Général de la Mairie de Nkolmetet au plus ***tard le 02 /09/2022 à 13 heures précises*** .

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres se fera en un temps à la Mairie de NKOLMETET***, le 19 / 08/ 2022 à partir de 14 Heures précises*** par la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de NKOLMETET siégeant en présence des soumissionnaires ou un de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance du dossier dont il a la charge.
	Lire plutot L'ouverture des Offres se fera en un temps à la Mairie de NKOLMETET***, le 02 / 09/ 2022 à partir de 14 Heures précises.***

3	Autres
	Au lieu de ... **I / <u>Pièce N° 0</u> : LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER** **<u>Paragraphe 4</u> :** A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau des prix unitaires des travaux que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard **le Vendredi 19 août 2022** à **13 heures** à la Commune de Nkolmetet.

3	Autres
	Lire plutot **I / <u>Pièce N° 0</u> : LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER** A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau des prix unitaires des travaux que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard **le Vendredi 02 septembre 2022** à **13 heures** à la Commune de Nkolmetet. LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE....

NKOLMETET le 17 Aout 2022

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°030/2022 /C/ASCNPD/DG/SIGAMP DU16 AOÛT 2022RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES POUR LE CENTRE DE LABA, REGION DE L'EST, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE ADDITIF RECTIFICATIF N°02

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Ces critères ont pour but d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres. Lesdits critères sont relatifs à la recevabilité des pièces administratives et à la conformité de l'offre technique vis-à-vis des spécifications techniques du DAO d'une part, et de la qualification des candidats d'autre part. **Critères éliminatoires** Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures accordé par la CIPM; Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou fraude ; Dossier technique incomplet ; Omission d'un prix unitaire quantifié ; Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou technique ; Absence d'usage de camion et de bétonnière ; Non inscription du Conducteur des travaux à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil ; Note technique inférieure à 20/28 critères essentiels. **Critères essentiels** Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur : Les références de l'entreprise 2 oui/non Les moyens matériel et logistique à mobiliser 5 oui/non Le personnel d'encadrement de l'entreprise 4 oui/non La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux 8 oui/non La capacité financière de l'entreprise qui est de **deux cent cinquante (250) millions FCFA** 2 oui/non Un chiffre d'affaires de cinq cent (500) millions FCFA au cours des cinq (05) dernières années 1 oui/non La présentation générale des offres 2 oui/non Les critères essentiels ci-dessus énumérés sont détaillés en sous critères dans la grille d'évaluation contenue dans la Pièce N° 03 (Règlement Particulier de l'Appel d'Offres) et le non-respect d'au moins 20/28 de ces critères entraîne l'élimination systématique de l'offre. Le système de notation utilisé est le mode binaire (oui ou non).

1	Critères d'évaluation

Lire plutot

14.1. Eliminatory criteria:

- Absence of trucks and cement mixers ;
- Non satisfaction of at least **20/29 favourable opinions** for the essential criteria

14.2. The evaluation of essentials criteria will be on satisfaction or not
For the technical bid many sub-criteria will be :

- References of the enterprise……..…..**3 yes/no**
- Material means…….....….**5 yes/no**
- Qualification and experience of the staff…….....**9 yes/no**
- Conformity of planning and methodology……..……**8 yes/no**
- Financial capacity : two hundred and fifty
- (250) millions FCFA……...**2 yes/no**
- Presentation of the bids……..**2 yes/no**

All the bids which don't obtain at least 20/29 of essential criteria will be rejected.

2	Autres

Au lieu de ...

Pièce ?03: Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Article 14 - Evaluation des offres

Elle sera faite sur la base des critères prédéfinis auxquels seront attribués l'appréciation binaire (oui/non) de manière à atteindre la note minimale de 20/28, soit une moyenne minimale de 70% de « oui ». Ces critères ont été regroupés par rubrique et détaillés dans la grille d'évaluation.

14.2.2 : **Évaluation des Offres Techniques**

Elle sera faite sur la base des critères spécifiés et détaillés dans la grille d'évaluation. La notation sera effectuée de manière binaire (oui/non).

La Commission déclarera une Offre non recevable s'il apparaît que le soumissionnaire a présenté un dossier administratif non conforme, ou totalise à l'issue de l'évaluation technique une note strictement inférieure à 20/28 « oui », soit inférieure à 70%.

2	Autres
	Lire plutot Pièce ?03: Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) **Article 14 - Evaluation des offres** Elle sera faite sur la base des critères prédéfinis auxquels seront attribués l'appréciation binaire (oui/non) de manière à atteindre la note minimale de **20/29 de « oui ».** **14.2.2** : **Évaluation des Offres Techniques** La Commission déclarera une Offre non recevable s'il apparaît que le soumissionnaire a présenté un dossier administratif non conforme, ou totalise à l'issue de l'évaluation technique une note strictement inférieure à **20/29 « oui »** **Le reste sans changement.** **Pièce ?06: Bordereau des Prix Unitaires (BPU)** **Pièce ?07: Devis Quantitatif et Estimatif (DQE)** **Marque Legrand « ou équivalent »**

YAOUNDE le 16 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

ADDITIF N°001/BUNEC/DG/DAF/SDFRM/SMA/2022 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDUDRE D'URGENCE N°002 /AONO/BUNEC/CIPM- 2022 DU 02 AOUT 2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE EN VUE DE L'INFORMATISATION DES CENTRES D'ETAT CIVIL PRINCIPAUX DU DEPARTEMENT DU WOURI ET DE L'AGENCE REGIONALE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) POUR LE LITTORAL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suit : Enveloppe A –Volume I : Dossier Administratif ; Enveloppe B –Volume II : Offre technique ; Enveloppe C –Volume III : Offre financière. Contenant chacune sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, (sans information sur l'identité du soumissionnaire) et devant porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDUDRE D'URGENCE N° 002/AONO/BUNEC/CIPM /2022 DU 02 AOUT 2022** **RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE EN VUE DE L'INFORMATISATION DES CENTRES D'ETAT CIVIL PRINCIPAUX DU DEPARTEMENT DU WOURI ET DE l'AGENCE REGIONALE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) POUR LE LITTORAL FINANC** ***« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*** Elles seront remises à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des ressources financières et matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome, au plus tard le **26 AOUT 2022** à 12 heures, heure locale.
	Lire plutot **(…) Elles seront remises à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des ressources financières et matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome, au plus tard le 31 août 2022 à 12 heures, heure locale.**

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **26 AOUT 2022** à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du BUNEC, siégeant dans la salle des réunions de la Direction Générale du BUNEC à Yaoundé. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **31 août 2022** à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du BUNEC, siégeant dans la salle des réunions de la Direction Générale du BUNEC à Yaoundé. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... **Critères éliminatoires :** absence ou non-conformité d'une pièce administrative sous 48 heures à compter de l'ouverture des offres ; absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; fausse déclaration ou pièce falsifiée ; satisfaction d'au moins à 70% des « Oui » ; non satisfaction d'au moins 6/8 des critères essentiels ; non-respect d'au moins 90% des caractéristiques techniques des équipements prescrits dans le Dossier d'Appel d'Offres, **7.** absence de fiches techniques et des prospectus émanant du fabricant; **8.** non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ; **9.** absence de déclaration sur l'honneur ; **10.** absence de l'autorisation émanant du fabricant (serveur, pare-feu, switch et onduleur); **11.** Absence d'un prix unitaire quantifié. **PRINCIPAUX CRITERES ESSENTIELS** Présentation de l'offre (reliure, lisibilité et intercalaire de couleur) ; Références similaires : Le cumul des marchés sur les cinq (05) dernières années donne un montant supérieur ou égal à cent (100 000 000) millions ; Service après-vente ; délai de livraison ? trois (03) mois ; Garantie des équipements; Qualification du personnel technique : au moins 01 : Ingénieur Système BAC +4 (CV signé, daté et diplôme certifié) et 01 Ingénieur réseau BACC +3 au moins (CV signé, daté et diplôme certifié) ; CCAP et ST paraphés et signés à la dernière page ; Capacité financière à cent quarante millions (140 000 000) de francs CFA conformément au modèle joint à la pièce n°10.
	Lire plutot **14- LES PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION** **14.1 Critères éliminatoires :** **1.** absence ou non-conformité d'une pièce administrative sous 48 heures à compter de l'ouverture des offres ; **2.** absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; **3.** fausse déclaration ou pièce falsifiée ; **4.** satisfaction d'au moins à 70% des « Oui » ; **5.** non satisfaction d'au moins 6/8 des critères essentiels ; **6.** absence de fiches techniques et des prospectus émanant du fabricant; **7.** absence de l'autorisation émanant du fabricant (serveur, pare-feu, switch et onduleur) ou du revendeur agréé ; **8.** Absence d'un prix unitaire quantifié.

4	Autres
	Au lieu de ... **PIECE N°02 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRE** **Article 4 : Candidats admis à concourir** 4.2 En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les fournisseurs, sous réserve des dispositions ci-après : a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement. b) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.
	Lire plutot **PIECE N°02 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRE** **Article 4 : Candidats admis à concourir** **Article 4 : Candidats admis à concourir** **4.2** En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les fournisseurs, sous réserve des dispositions ci-après : a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement. **b) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification.** **LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE.....**

YAOUNDE le 17 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

DECISION N°07/D/GOUVERNEUR/2022 DU 28 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°007/AONO/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2022 DU 25/05/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LADELEGATION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DU NORD (PHASE II)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD, Autorité Contractante,
Vu la constitution ;
Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;
Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur ABATE EDI'I JEAN aux fonctions de Gouverr
Vu La Décision 00000/243/CAB/MINMAP du 15 avril 2019 portant nomination d'un Président de Commission Régionale de Passation des Marchés Publics ;
Vu La Décision Régionale 138/DR/D/SG/DAAJ du 16 avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord ;
Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
Vu Le rapport d'analyse des Offres ;
Vu La proposition d'attribution de la Commission Régionale de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°052/L
- DECIDE- Article 1er

La Lettre Commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après ;

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
LOT UNIQUE	ETS BAOBAB BP : GAROUA, T2L/ 693 97 55 80	89 997 709 F CFA	Quatre (04) mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 28 Juin 2022

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION DE MARCHE N° 132/CW/DG/2022 DU 09/08/2022 PORTANT PUBLICATION DE L' ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS DE BRANCHEMENTS ET MATERIELS D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'EAU A LA CAMWATER EN (04 LOTS).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur General de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est declare adjudicataire du marche relatif a l'Appel d'Offres susmentionne, le soumissionnaire ci-apres designe :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant (en FCFA TTC)	Mai d'execution
Lot N°01	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	GROUPEMENT DES ENTERPRISES COMMERCIALES (GEC) SARL	193 286 959	30 jours
Lot N°02		LA CANTINE D'ONGOLA	229 914 000	06 mois
Lot N°03		NJI CONSTRUCTION SARL	125 427 150	06 mois
Lot N°04		ROFF SECTOR LTD	105 457 462	06 mois

Le soumissionnaire est par consequent invite a se presenter a la Division des affaires Juridiques et des Marches pour la finalisation du dossier y afferent.
Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas ete retenus sont pries de passer retirer leurs soumissions au Secretariat de la Commission de Passation des Marches aupres de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement detruites.

DOUALA le 9 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DECISION N° 2022-142/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LA DIRECTION DE DEVELOPPEMENT DES SPORTS DE HAUT NIVEAU DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution ;
Vu le décret N° 2011/410du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le décret N°2012/346 du 1er octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;
Vule décret 2018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018portant Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu les nécessités de service.

Décide :

Article 1er : L'entreprise ci- après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux susmentionnés :

Adjudicataire	Nature des travaux	Montant en FCFA TTC	Montant prévisionnel en FCFA TTC	Délai d'exécution
ETS ESPOIR SERVICES Tel : 675 23 69 95	Travaux de réhabilitation du bâtiment abritant la Direction des Sports de Haut Niveau du Ministère des Sports et de l'Education Physique.	48 772 748	50 000 000	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 014/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LESCENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA(MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA), DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,

(*AUTORITE CONTRACTANTE*)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution

des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert **n°**008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 23 JUIN 2022 pour l'équipement en matériel médical dans lesCentres de Santé Intégrés de la Commune de kolafamba(**MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA**)**,** Département de Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 1er août 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide *:*

Article 1er : Est déclarée adjudictaire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 23 JUIN 2022 pour l'équipement en matériel médical dans lesCentres de Santé Intégrés de la Commune de Nkolafamba(**MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA**)**,** Département de Mefou et Afamba, Région du Centre, et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

NKOLAFAMBA le 9 Aout 2022

LOT 3 (CSI DE NKOMBASSI) : ETS AKOUMMA ; BP TEL 698 29 05 36

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

COMMUNIQUE N° 000004/C/MINFI/CTR/CSPM/UAGMP DU 10/08/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 000001/ASMI/MINFI/CTR/UIGAM DU 26 JUIN 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE ACTIONNARIALE DE L'ETAT DU CAMEROUN.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION COMMUNIQUE :

Par DECISION N° 00000547 D/MINFI/CTR/UAGM DU 10/08/2022

L'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°000001/ASMI/MINFI/CTR/UIGAM du 26 juin 2022 en vue du recrutement d'un Consultant pour l'élaboration de la politique actionnariale de l'Etat du Cameroun, a été déclaré infructueux en raison de l'insuffisance du nombre de candidats exigés pour un appel d'offres restreint.

les resultats de L'evaluation des offres de LA CONSULTATION SUSVISEE se presentent comme suit :

N°	SOUMISSIONNAIRES	ADRESSES ET CONTACTS	Résultats de l'évaluation	Observations
1	Groupement FINACTU - UHY BBI Advasory & Audit.	3ème étage de l'immeuble CCA BANK, Porte 303 YAOUNDE-CAMEROUN Tel (237) 697 54 60 99 Email : isaac.bela@uhy-bbi.com	70/100	Unique candidat

YAOUNDE le 10 Aout 2022

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

DECISION N° 2022-144/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT L'INSPECTION DE PEDAGOGIE DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Maître d'Ouvrage
Vu la Constitution ;
Vu le décret N° 2011/410du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le décret N°2012/346 du 1er octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;
Vule décret 2018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018portant Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu les nécessités de service.

Décide :

Article 1er : L'entreprise ci- après citée est retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative aux travaux susmentionnés :

Adjudicataire	Nature des travaux	Montant en FCFATTC	Montant prévisionnel en FCFA TTC	Délai d'exécution
KOZIM'S CONTRACTOR INTERNATIONAL	Travaux de réhabilitation du bâtiment abritant l'Inspection de Pédagogie du Ministère des Sports et de l'Education Physique.	49 764 448	50 000 000	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse

COMMUNE OLANGUINA

DECISION N°007 /DM/MINDDEVELICOLG/SG/ 2022 DU 27 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE N°_____ 07____ /AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2022 DU 25/04/2022_ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS SIMPLES DE 2X1,5 M EN DEUX LOTS, SUR LA RIVIERE LASSENA PAR ALANGUENA (LOT 1) ET SUR LA RIVIERE AFAMBA PAR MFOU ASSAMBA(LOT 2), DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2019 /024 du 24 décembre 2019: portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu Le décret n˚77191 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes, Etablissements Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret **N°** 95/082 du 24 Avril 1995\portant création de la Commune Rurale d'Olanguina ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin el 8 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret N°2020/758 du 18 déoeMbre 2020 portanternination de Monsieur, KIN-NOU

NANA Thierry, Administrateur aux C· iOns de* et'du Département de la Mefou et Afamba

Vu L'Arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des doSsiers d'appels d'offres t

Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13'Yévrier 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics

Vu L'arrêté N° 000199/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09féVrier 2020 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afan3ba, Région du Centre ;

Vu l'Avis à Consultation d'appel d'offre National Ouvert N° 07 **/AONO/Olanguina/CIPM/2022** du **25/04/2022**

Vu le Procès-Verbal n° 0045265 du 08 juillet 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Olanguina

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Pastbation des Marchés Publics formulée par la lettre n°24/CIPM/P du 08 juillet 2022 Considérant les nécessités de l'exercice

DECIDE

Article le : Le Soumissionnaire de SOGEDICAM SARL est attributaire des marchés

N° ____ 07_____ /A0NO/C-OLANGUINA/CIPM/2022 DU 25/04/2022 'POUR

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX DALOTS DÉ-2x 1,5 M
EN DEUX **LOTS,** SUR LA RIVIERE LASSENA PAR ALANGUENA (LOT **I)**

Pour un montant de 17 273 467 FCFA toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de 03 (trois) mois.

ET SUR LA RIVIERE AFAMBA PAR MFOU ASSAMBA (LOT 2), **pour un** montant de **16 801 428** FCFA toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de 03 (trois) mois. DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

OLANGUINA le 27 Juillet 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N°012/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LESCENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA(MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA), DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE ; FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(*AUTORITE CONTRACTANTE*)
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;
Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;
Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;
Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert **n°**008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 23 JUIN 2022 pour l'équipement en matériel médical dans lesCentres de Santé Intégrés de la Commune de Nkolafamba(**MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA**), Département de Mefou et Afamba, Région du Centre ;
Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 1er août 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1 er : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 23 JUIN 2022 pour l'équipement en matériel médical dans lesCentres de Santé Intégrés de la Commune de Nkolafamba(**MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA**), Département de Mefou et Afamba, Région du Centre, et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

LOT 1 (CSI DE MEVEN) : ETS À TOUTE HEURE BUSINESS CENTER ; BP 3917 YAOUNDE TEL: 699 81 23 42

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NKOLAFAMBA le 9 Aout 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°003/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 01 /AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2022DU 21/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOL-TOP DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE;

Par décision N°002 /D/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/SG/2022 du 24 juin 2022, la lettre commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Montant TTC en lettre	**Délai**
	FCFA	**d'exécution (mois)**
Quarante-neuf million neuf cent huit mille neuf cent soixante- neuf	**03 (trois francs mois)**

Ledit attributaire est par conséquent, invité à se préseisit > er à 4 Mairie d'OLANGUINA dès diffusion du présent communiqué; en vtielde l'établissemkt duAprojet de contrat y relatif.

OLANGUINA le 24 Juin 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°06943/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 04/08/2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°041/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 04/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES POUR L'HUILERIE DE MAROUA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N®041/22/AOIO/SDCC/CIPM du 04/03/2022 pour la fourniture de deux (02) lots d'équipements électriques pour l'Huilerie de Maroua;

Considérant La Lettre N°051/22/SDCC/CIPM/AY/ACNK du 26 avril 2022 du Président de la CIPM

Considérant Les lettres N°4317/17/22/DG/DAG/DAMP/SMP/HM et N°04316/22/DG/DAG/DAMP/SMP/HM du 16 Mai 2022 portant sur la sollicitation d'une révision à la baisse des montants des ottres financières de la Société RW KING.

Considérant La Lettre N/Réf. AZE/19/2022 du 24 Mai 2022 du Directeur Général de la Société RW KING

DECIDE :

Article 1: Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, le lot 7 de l'Appel d'Offres susmentionné pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOURRAIN Henri Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 3 N°07246/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 10/08/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°070/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/06/2022

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

GAROUA le 10 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

ADDITIF N°2 A/S RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/ARSEL/SIGAMP/2022 DU 18JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VÉHICULES 4X4 STATION WAGON À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir aux services en charge des marchés de l'ARSEL**,** sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, Tél. : 222 21 10 11, Fax : 222 21 10 14,email mnjoya@ ***APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT*** *N° 004/AONO/ARSEL /*SIGAMP*/CIPM/2022 DU* **18/07/2022** *POUR LA FOURNITURE DE SIX(06) VEHICULES 4X4 STATION WAGONA L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL)* ***''A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT''***
	Lire plutot Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir aux services en charge des marchés de l'ARSEL**,** sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, Tél. : 222 21 10 11, Fax : 222 21 10 14,email mnjoya@ **10 Submission of offers** Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including the original and 06 copies marked as such, should reach at the Services in charge of public procurement of ESRA, located at BASTOS neighbourhood, Joseph Mballa Eloumden street (1.777), next to DOVV supermarket, P.O. Box 6064 Yaoundé, Telephone: (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014; email mnjoya@arsel-cm.org, latest on the **20/09/2022** at 13:00pm local time in sealed packages. No offer duly deposited can be amended or withdrawn and should be marked

2	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 19/08/2022 à **14 heures**, **heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) à Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20/09/2022** à **14 heures**, **heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) à Yaoundé, en présence des soumissionnaires. **13 Opening of tenders** The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents and the technical and financial offers will take place on **20/09/2022** from 2.00 pm local time by the Internal Tenders Board of the Electricity Sector Regulatory Agency (ESRA) in Yaoundé, in the presence of bidders or their duly accredited representatives holding proof of their mandate.

3	Autres
	Au lieu de ... **RPAO** 26.1 *Date et heure de l'ouverture des plis* : **L'ouverture des offres en un temps se fera dans la salle de réunion de l'ARSEL, le 19/08/2022 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.**
	Lire plutot **RPAO** 26.1 *Date et heure de l'ouverture des plis* : **L'ouverture des offres en un temps se fera dans la salle de réunion de l'ARSEL, le 20/09/2022 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.** Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 16 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS DU 21 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION DES MOTOS TOUT TERRAIN POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS).NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)PAYS : CAMEROUNNUMÉRO DU PROJET : P151155NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA COTATION : N°_____/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION DES MOTOS TOUT TERRAIN POUR LE PROJET PEPS.DÉLAI DE LIVRAISON : 72 HEURES À COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRER LES PRESTATIONS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

ADJUDICATAIRE :

<table>
<tr><td rowspan="6">L'ACQUISITION DES MOTOS TOUT TERRAIN POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS).</td><td colspan="3">Soumissionnaire retenu</td></tr>
<tr><td>Nom du soumissionnaire retenu</td><td>Prix offert par le soumissionnaire retenu hors TVA</td><td>Prix final du marché TTC</td></tr>
<tr><td>ETS ZAGALO
Tél. : 699 764 643
BP : 30531 Yaoundé</td><td>48 637 305FCFA</td><td>57 999 986FCFA</td></tr>
<tr><td colspan="3">Autres soumissionnaires évalués</td></tr>
<tr><td>Nom et adresse des soumissionnaires retenus</td><td>Prix offert par le soumissionnaire retenu hors TVA</td><td>Prix offert par le soumissionnaire retenu TTC</td></tr>
<tr><td>ETS NDK & FILS
Tél. : 699 95 71 61
BP :2246 Yaoundé</td><td>50 400 000 FCFA</td><td>60 102 000 FCFA</td></tr>
<tr><td>L'ETS GEN
Tel : 699 21 82 16
BP : 1204 Yaoundé</td><td>49 895 175 FCFA</td><td>59 499 996 FCFA</td></tr>
</table>

YAOUNDE le 11 Aout 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 20/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 22/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION SOL-AIR ET SOL-SOL POUR LES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDE-NSIMALEN

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le **22/08/2022** à **12 heures précises.** L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **13 heures précises**et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** **N° 20./AONO/ADC/CIPM/2022 DU 22/07./2022** **POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION SOL-AIR ET SOL-SOL POUR LES AEROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET YAOUNDE-NSIMALEN.** **"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement''**
	Lire plutot

2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Les soumissionnaires de l'appel d'offres ci-dessus visé sont informés que la date de remise des offres, initialement prévue le **lundi 22 août 2022,** est reportée au **mardi 30 août 2022 à 12 heures précises**. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **13 heures précises.** Le reste sans changement.

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N°07352/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 12/08/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°078/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 12/07/2022

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

GAROUA le 12 Aout 2022

Le DIRECTEUR

YOUSSOUFA

VILLE DE YAOUNDE

ADDITIF-RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 013 /AONO/CUY/CIPM/2022 DU 26/07/22 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE YAOUNDE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Consistance des prestations

Au lieu de ...

La consistance des travaux en deux (02) lots, s'articule autour des prestations suivantes :
- Entretien courant et verminage ;
- Réhabilitation lors des travaux de remise à niveau ou d'un sinistre d'un équipement existant.

Les travaux d'entretien courant des feux tricolores se feront sur les carrefours suivants :

Lot 1 :
Place AHMADOU AHIDJO avec extension Centre Culturel Français
Carrefour Mvog-Mbi
Carrefour des Brasseries du Cameroun
Carrefours MRS, Mobil et trois statuts Olezoa
Carrefour EMIA
Carrefour Total Melen
Carrefour Obili
Carrefour Accacia
Carrefour Tam-tam week-end
Carrefour Nsimeyong
Carrefour MEEC
Carrefour entrée cité verte
Carrefour Madagascar
Carrefour Flamenco
Carrefour Niki Mokolo (Nana Tchakounté)
Carrefour Sapeur Mokolo
Carrefour Sous-préfecture Tsinga
Carrefour entrée Palais des Congrès
Carrefour Messamendongo

Lot 2 :
Carrefour Education
Carrefour Warda
Carrefour Palais des Sports
Carrefour derrière combattant
Carrefours Prefecture Nlongkak
Carrefour Bata Nlongkak
Carrefour Vallée Nlongkak
Carrefour Régie
Carrefour entrée Hopital Jamot
Carrefour Tongolo
Carrefour Borne Fontaine Emana
Carrefour MRS Elig-Edzoa
Carrefour MRS Omnisport
Carrefour Avenue Germaine
Carrefour Mobil Essos
Carrefour Elig Essono
Carrefour Ekounou
Carreour Ecole de Police

1	Consistance des prestations
	Lire plutot **2-Consistance des travaux** La consistance des travaux en deux (02) lots, s'articule autour des prestations suivantes : - Entretien courant et verminage ; - Réhabilitation lors des travaux de remise à niveau ou d'un sinistre d'un équipement existant. Les travaux d'entretien courant des feux tricolores se feront sur les carrefours suivants : **Lot 1 :** Place AHMADOU AHIDJO avec extension Centre Culturel Français Carrefour Mvog-Mbi Carrefour des brasseries du Cameroun Carrefours MRS, Mobil et trois statuts Olezoa Carrefour Obili Carrefour Accacia Carrefour EMIA Carrefour Tam-tam week-end Carrefour Nsimeyong Carrefour MEEC Carrefour Madagascar Carrefour Flamenco Carrefour Niki Mokolo (Nana Tchakounté) Carrefour Sous-préfecture Tsinga **Lot 2 :** ● Carrefours Prefecture Nlongkak ● Carrefour Bata Nlongkak ● Carrefour Vallée Nlongkak ● Carrefour Régie ● Carrefour Tongolo ● Carrefour MRS Elig-Edzoa ● Carrefour Avenue Germaine ● Carrefour Elig Essono ● Carrefour Ekounou ● Carrefour Ecole de Police

2	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... Le coût prévisionnel des opérations suite aux études est de : - Lot 1 : Deux cent trente-un millions quatre-vingt-un mille quatre-vingt-un (231.081.081) F CFA TTC ; - Lot 2 : Deux cent dix-huit millions neuf cent dix-huit mille neuf cent dix-huit (218.918.918) FCFA TTC.
	Lire plutot Le coût prévisionnel des opérations suite aux études est de : - Lot 1 : Cent dix-huit millions vingt-neuf mille deux cent soixante-sept (118 029 267) FCFA TTC ; - Lot 2 : Cent douze millions deux cent Trent mille cent quatre-vingt-sept (112 230 187) FCFA TTC.

3	Delai de Livraison
	Au lieu de ... Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de vingt-quatre (24) mois par lot.
	Lire plutot Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de douze (12) mois par lot.

4	Attribution
	Au lieu de ... Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins distante. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.
	Lire plutot Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante. Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot. ***Article 2*** : Le présent additif-rectificatif sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Aout 2022

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°008/C/C-AKGA/SG/2022 DU 16 AOUT 2022PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C- AKGA/CIPM/2022 DU 29/06/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EQUIPEMENT DE SEPT (07) ECOLES PUBLIQUES EN TABLES BANCS ET SEPT (07) BUREAU DE MAITRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Akonolinga communique :

A la suite de la Demande de Cotation, N°**001/DC/C-AKGA/CIPM/2022 du 29/06/2022**, le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Prix de l'Offre TTC(FCFA)	Délai d'exécution	Observations
ETS SOPHIA TEL :698 188118	13.974.550	Deux (02)mois	Soumissionnaire unique Offre remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires.

L'entreprise **ETS SOPHIA, TEL :698188118** est retenue suite à la Demande de Cotation relatif aux travaux de cantonnage dans la commune d'Akonolinga, pour un montant toutes Taxes Comprises (TTC) correspondant à son offre financière.

Le délai d'exécution des travaux est **de deux (02) mois calendaire à compter de la date de notification du démarrage de la livraison.**

L'entreprise ci-dessus désignée est invitée à présenter à la Mairie d'Akonolinga, des publication du présent communiqué, pour l'établissement du marché correspondant.

AKONOLINGA le 16 Aout 2022

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION DE MARCHE N° 132/CW/DG/2022 DU 09/08/2022 PORTANT PUBLICATION DE L' ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS DE BRANCHEMENTS ET MATERIELS D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'EAU A LA CAMWATER EN (04 LOTS).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur General de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est declare adjudicataire du marche relatif a l'Appel d'Offres susmentionne, le soumissionnaire ci-apres designe :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant (en FCFA TTC)	Mai d'execution
Lot N°01	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	GROUPEMENT DES ENTERPRISES COMMERCIALES (GEC) SARL	193 286 959	30 jours
Lot N°02		LA CANTINE D'ONGOLA	229 914 000	06 mois
Lot N°03		NJI CONSTRUCTION SARL	125 427 150	06 mois
Lot N°04		ROFF SECTOR LTD	105 457 462	06 mois

Le soumissionnaire est par consequent invite a se presenter a la Division des affaires Juridiques et des Marches pour la finalisation du dossier y afferent.
Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas ete retenus sont pries de passer retirer leurs soumissions au Secretariat de la Commission de Passation des Marches aupres de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement detruites.

DOUALA le 9 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°008/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINAJ2022 DÛ 24 JUIN 2022 PORTANTPUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°08/A0NO/C-OLANGUINA/ CIPM/2022 DU 25/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE RURALE CARREFOUR PORT UENTILYEMEKOM (5.01(M) DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE;

Par décision N°008 /D/MINDDEUEbe9;-OLANGUINA/SG/2022 du 24 Juin 2022, la lettre commande objet de l'Appel d'OffreS susvisé est attribué au.sournissionnaire ci-après :

N° LOT I	Attributaire	(CFA)	Montarit TTC en lettre FCFA	Délai d'exécutior (mois)
ETS WORLD GLOBAL		23 990 000TCFA		
LOT UNIQUE	ACTIVITIES ; BP 475 Yaoundé, Tel : 678 29 69 71/658 86 5129,Montant'	- *d* ·t	**Vinetrois** millions neuf cent quatre-vingt? **dix** mille Francs CFA	03 (trois mois

Ledit attributaire, est par conséquent invité à se présente la Mairie d'OLANGUINA dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement.du proje"de contrat y relatif.

OLANGUINA le 5 Aout 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N° A/171/C/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM DU 10 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT PARTIEL DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MINEDUB/CIPM-MINEDUB/2021 DU 04 OCTOBRE 2021 POUR LA FABRICATION, LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES TABLES BANCS ET DES BUREAUX (CHAISES ET TABLES) DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DU LITTORAL, DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3017 01 J (AFD/REPUBLIQUE DU CAMEROUN) DU C2D-EDUCATION

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Education de Base (Maître d'Ouvrage) porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Appel d'Offres sous rubrique que, par décision **N° 0425/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/2022 du 10 août 2022,** les entreprises ci-après ont été déclarées adjudicataires des marchés y relatifs ainsi qu'il suit :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS
1	ETS SAABPOUNE B.P : 137 Mora, Tél : 677 31 05 11	74 110 536 (soixante-quatorze millions cent dix mille cinq cent trente-six)	05 (Cinq) mois
3	INFRUCTUEUX		
5	ETS MAMOUDOU NASROU B.P : 3730 YAOUNDE, Tél : 699 84 95 62	73 081 766 (soixante-treize millions quatre-vingt-un mille sept cent soixante-six)	05 (Cinq) mois

Les soumissionnaires retenus sont par conséquent appelés à bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Gestion, Suivi et Coordination du Programme C2D-Education, sise derrière la Délégation Générale à la Sûreté Nationale à Nlongkak, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour ces soumissionnaires.

YAOUNDE le 10 Aout 2022

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

DECISION N° 0424/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/2022 DU 10 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE AFFÉRENTE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 007/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2021 DU 20 DÉCEMBRE 2021, RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE L'UNITÉ DE GESTION, SUIVI ET COORDINATION DU PROGRAMME C2D-EDUCATION ET LEUR FAMILLE, SUR FINANCEMENT DE LA CONVENTION CCM 3017 01 J (AFD/REPUBLIQUE DU CAMEROUN) DU C2D-EDUCATION.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE

Vu la Constitution du Cameroun ;
Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;
Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 007/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2021 du 20 décembre 2021, relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie pour le personnel de l'Unité de Gestion, Suivi et Coordination du Programme C2D-Education et leur famille ;
Vu les Procès-Verbaux des séances d'ouverture des plis et d'examen des rapports d'analyse des offres de la Consultation susvisée ;
Vu la lettre n°401/L/Pdt/CIPM-MINEDUB/2021 du 21 février 2022 portant proposition d'attribution de la lettre commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé,
Vu le procès-verbal de négociation avec le Soumissionnaire ZENITHE INSURANCE S.A,

DECIDE :

Article 1er : La Compagnie ci-après désignée est déclarée attributaire de la lettre commande afférente à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 007/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2021 du 20 décembre 2021, relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie pour le personnel de l'Unité de Gestion, Suivi et Coordination du Programme C2D-Education et leur famille ainsi qu'il suit :

Nom de l'attributaire	Montant TTC (en francs CFA)	Délai d'exécution
ZENITHE INSURANCE S.A B.P : 1130 YAOUNDE, Tél : 222 20 28 30/233 43 81 94	4 349 242 (Quatre millions trois cent quarante-neuf mille deux cent quarante-deux)	05 (cinq) mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 10 Aout 2022

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 017/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.LOT 1 : CSI DE LADA ; LOT 2 : CSI DE NKOMBASIFINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(*AUTORITE CONTRACTANTE*)
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales Décentralisées
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;
Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;
Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;
Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert **n°**009/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 23 JUIN 2022 pour l'exécution des travaux de construction de deux forages équipés d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.LOT 1 : CSI DE LADA ; LOT 2 : CSI DE NKOMBASI ;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 1er août 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide *:*

Article 1er : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°009/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 23 JUIN 2022 pour l'exécution des travaux de construction de deux forages équipés d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, **LOT 1 : CSI DE LADA**; **LOT 2 : CSI DE NKOMBASSI**, et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

LOT 2 : (CSI DE NKOMBASI) : GROUPE ESPOIR ; BP 33 192 YAOUNDE TEL: 674 63 49 99

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NKOLAFAMBA le 9 Aout 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°132/CW/DG/CIPM/2022 DU 09/08/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 05/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS DE BRANCHEMENTS ET MATERIELS D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'EAU A LA CAMWATER EN (04 LOTS).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL
Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut general des Entreprises Publiques :
Vu Le Decret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les regles applicables aux marches des entreprises publiques
Vu Le Decret N'2018/144 du 20 Fevrier 2018 portant reorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Resolution N`002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil dAdministration reuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur General de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais :
Vu La Resolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil dAdministration reuni en session extraordinaire le 18 Decembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur General Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.
Vu Vu la resolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil dAdministration, reuni en session extraordinaire le 14 AoOt 2018 portant election. au poste de President du Conseil dAdministration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick
Vu La Resolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant creation, organisation et fonctionnement dune commission chargee du suivi et du controle des marches placee aupres du Conseil dAdministration de la CAMWATER
Considerant L'Avis de la CIPM sur le rapport de reexamen en date du 19/07/2022

DECIDE

Article 1 : La societe ci-apres citee est reconnue comme adjudicataire du marche relatif a ('Appel d'Offres susmentionne

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant (en FCFA TTC)	Mai d'execution
Lot N°01	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	GROUPEMENT DES ENTERPRISES COMMERCIALES (GEC) SARL	193 286 959	30 jours
Lot N°02		LA CANTINE D'ONGOLA	229 914 000	06 mois
Lot N°03		NJI CONSTRUCTION SARL	125 427 150	06 mois
Lot N°04		ROFF SECTOR LTD	105 457 462	06 mois

Article 2 : La presente Decision sera signee et communiquee partout ob besoin sera. 1

DOUALA le 9 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE KENTZOU

DECISION N°012/D/RE/DK/ CK DU 10 AOUT 2022N°012/D/RE/DK/C.KTZ DU 10 AOUT 20222 P0RTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KENTZOU/SG/CIPM/2022 DU 05/07/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE KENTZOU, COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Générai des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N'2021/026 du 15 Décembre 2021 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;
Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des marchés des publics ;
Vu le Décret N'2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés
Publics ;
Vu le décret N' 2011/408 du 08 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret N° 2018/191 du02 mars 2018;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N" 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des marchés des publics ;
Vu la circulaire N' 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021. Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances,
au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2022.
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/C-KENTZOU/SG/CIPM/2022 du 05/07/2022 en procédure d'urgence pour les travaux de construction de l'hôtel de ville de Kentzou, Commune de Kentzou ;
Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Kentzou ;
Vu le rapport d'analyse des offres ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés Publics auprès de la Commune de Kentzou
Cortsidérant l'Intérêt général.

DECIDE

Article 1ER: L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné :

SOUMISSIONNAIRE	PRIX DE L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS PM & CO SARL Tél: 698901290/672561383 BP : 4226LONGKAK Yaoundé	249 800 420	08 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera.

KENTZOU le 10 Aout 2022

Le MAIRE

BARKA DONATIEN

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 08 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE D'UN ACCES INTERNET HAUT DEBIT AU GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation pour la fourniture d'un accès internet haut débit au Programme National de Lutte contre le Paludisme.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation portent sur l'installation, la configuration et la mise en service de la connexion internet dans les bureaux du Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de dix-huit millions (18 000 000) de F.CFA Hors Taxes soit vingt-un millions quatre cent soixante-cinq mille (21 465 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans la fourniture de la connexion internet.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par **le budget du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme pour la partie hors taxe et le budget de l'Etat pour les taxes.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, **au Secrétariat du Programme National de lutte contre le Paludisme situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré **au Secrétariat du Programme National de lutte contre le Paludisme situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) FCFA** représentant les frais d'achat du Dossier de Demande de cotation.
La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres et portera les coordonnées du soumissionnaire.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée au Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au **plus tard le 08/09/2022 à 13 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 004 /DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 08/08/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN ACCES INTERNET HAUT DEBIT AU GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations objet de la présente consultation.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000)FCFA** délivrée par une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 5de la présente Demande de Cotation.
Elle devra être valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera libérée d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le _08/09/2022 à 14 heures la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme siégeant dans les locaux du Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé à côté de l'immeuble de la santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**.
Seuls les soumissionnaires ou **leurs représentants dûment mandatés** peuvent assister à cette séance d'ouverture.
Les offres devront être chiffrées Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission daté, signé et timbré.

12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour la fourniture de la connexion internet requise.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat du Programme National de Lutte contre le Paludisme** situé derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à **l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des partenaires de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, sis au premier étage de l'immeuble Ex-PSFN** situé à côté de l'Immeuble de la Santé ; Tél : 696 98 40 22 / 657 10 38 40.
Pour toute dénonciation des faits de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un sms ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : tél 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

COMMUNIQUE N° 2022-143/C/MINSEP/CMPM/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT LA DIRECTION DE DEVELOPPEMENT DES SPORTS DE HAUT NIVEAU DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique communique :

Par Décision **N° 2022-142/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/2022 du 21 JUILLET 2022** , l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux susmentionnés :

Adjudicataire	Nature des travaux	Montant en FCFATTC	Montant prévisionnel en FCFA TTC	Délai d'exécution
ETS ESPOIR SERVICES *Tel : 675 23 69 95*	Travaux de réhabilitation du bâtiment abritant la Direction des Sports de Haut Niveau du Ministère des Sports et de l'Education Physique.	48 772 748	50 000 000	Trois (03) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales / Service des Marché aux fins de l'élaboration de la lettre commande y relative.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSEP dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N°012/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LESCENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA(LOT 1 (CSI DE MEVEN); NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA), DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,
Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, son informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
01	ETS À TOUTE HEURE BUSINESS CENTER	6 930 000	7 215 863	8/10 SOIT 80%	UN (01) MOIS	1er
	ETS SYRIUS PLAZZA	8 006 140	8 366 207	8/10 SOIT 80%	UN (01) MOIS	2ème

Est déclaré adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :
ETS ÀTOUTE HEURE BUSINESS CENTER ; BP 3917 YAOUNDE TEL: 699 81 23 42
Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution. /-

NKOLAFAMBA le 8 Aout 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE OLANGUINA

DECISION N°004 /DM/MINDDEVEL/COLG/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LE RE COMMANDE POUR L'EXECUTION POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE À ÉNERGIES MIXTE OU HYBRIDE (ÉLECTRIQUE ET SOLAIRE) DANS LA LOCALITÉ D'AKOM -KADA DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA..

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2019 /024 du 24 décembre 2019: portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes, Etablissemcnts Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N° 95/082 du 24 Avril' 1995 portant création de la Commune Rurale d' Olanguina ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur, KIN-NOU NANA Thierry, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba

Vu L'Arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appels d'offres

Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses **Administratives** Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics

Vu L'arrêté N° 000199/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09février 2020 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba. Région du Centre

Vu l'Avis à Consultation d'appel d'offre National Ouvert

N° 03 /A0NO/C.Olanguina/CIPM/2022 du 21/04/2022

Vu le Procès-Verbal n° 0045262 du 16 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Olanguina

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics/ formulée par la lettre n°22/CIPM/P du 17 juin 2022 Considérant les nécessités de l'exercice ;

DECIDE

COMMUNE D'OLANGUINA OLANGUINA COUNCIL

Tél : (237)677 55 06 74 Email : communeolanguina@yahoo.fr

Article I" : Le Soumissionnaire **de JUS GUYLENNE** est attributaire de la lettre commande **pour l'exécution des travaux de construction d'une Adduction d'Eau Potable à énergies mixte ou hybride (électrique et solaire) dans la localité d'Akom -Kada dans la Commune d'Olanguina, Département de la Mefou et Afamba.**

Pour un montant de **44 700 000 Toutes Taxes Comprises en FCFA** pour un délai d'exécution de **trois (03) mois calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

OLANGUINA le 24 Juin 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0132/E/D/MINHDU/CAB DU 12 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET (SMI) NO 00021/E/2/SMI/MINHDU/CAB DU 28 AVRIL 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR AU SEIN DE LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)NOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE PART HORS TAXESMÉTHODE DE SÉLECTION CONSULTANT INDIVIDUEL (CI)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) communique :

Monsieur NOUADJE KALEU François, TEL: (237) 694 18 83 67 Email : nfkaleu@yahoo.frest attributaire du Poste de COORDONNATEUR à la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) suite à la Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (SMI) No 00021/E/2/SMI/MINHDU/CAB du 28 avril 2022.

Il est invité à prendre attache avec l'autorité contractante à travers la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes, 4 ème étage sise immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé, B.P. 615, Yaoundé- Cameroun, Tél : (237) 242 02 97 34, E-mail : minduh_pdvir@gmail.com, pour la finalisation de la procédure.

YAOUNDE le 12 Aout 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE OLANGUINA

DECISION N°007 /DM/MINDDEVEL/COLG/S / 2022DU 27 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHA ILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE EMVAN-NKOLESSONG (12KM) ANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2019 /024 du 24 décembre 2019 : portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes, Etablissements Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;

VII Le Décret N° 95/082 du 24 Avril 5 portant création de la Commune Rurale d'Olanguina ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ; vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ; **Vu** Le décret N°2020/758 du 18 décembre.2,020 portant nomination de Monsieur, KIN-NOU NANA Thierry, Acizninistr4eur Civil, aux fonctions **de Préfet du Département de** la Mefou et Afamba

vu L'Arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiered''appels d'offres vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics

Vu L'arrêté N° 000199/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09février 2020 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu l'Avis à Consultation d'appel d'offre National Ouvert n°001/AONO /CIPM/CO-OLANGUINA/2022 du 22 juin 9022 ;

Vu le Procès-Verbal n° 0045270 du 22 juin 2022 de la Commission Interne de **Pa.;sation des Nibrehés** Publics auprès de la Commune **D'OLANGUINA**

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics formulée par la lettre n°23/L/MINMAP/CO/CIPM/SIPM du 23 juin 2022

Considérant les nécessités de l'exercice ;

DECIDE

Article Ier : le soumissionnaire WORLD GLOBAL ACTIVITIES est attributaire de la lettre commande pour les travaux de réhabilitation de la route communale Emvan-Nkolessong (12km) dans la Commune d'Olanguina, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

Pour un délai d'exécution de trois (03)inois calendaires. Et un montant Toutes Taxes Comprises en FCFA 26 990 000 (vingt -six million neuf cent quatre -vingt -dix mille)

Article 2 : La présente décision sera enregis ée puis publiée partout où besoin sera.

OLANGUINA le 5 Aout 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

ADDITIF N° 001/ARMP/CIPM/22 DU 16/08/22 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N° 023/ARMP/CIPM/2022 DU 21/07/22 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN AUTOCOMMUTATEUR ET DES TÉLÉPHONES IP À L'ARMP

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, Maitre d'Ouvrage porte à la connaissance des entrepris potentiellement soumissionnaires de l'appel d'offres susvisé, les modifications ci-après. A cet égard, l'ouverture des p initialement prévue le Jeudi **18 aout 2022 à 13 heures** est reportée au mardi **30 août 2022 à 13 heures**.

Pièces constitutives du DAO	Dispositions du DAO	AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
Pièce N°1 : Avis d'Appel d'Offres	**Point 12**	**Critères d'évaluation** **12.2 Critères essentiels** les critères essentiels à la qualification des candidats sont : - Présentation générale de l'Offre ; - Références du soumissionnaire ; - Qualification du personnel clé ; - Méthodologie ; - Conformité du matériel proposé : ● Performances ; ● Normes vidéo ● Cadence d'images ; ● NTSC(National Television Standards Committee)natif ● PAL (Phase Alternating Line° natif ● Résolutions de réception sur PC en natif; ● Poids ; ● Encombrement ● Dimension (H*L*P) ● Caméra ● Normes audio ● Humidité relative ● Fonctions audio	**Critères d'évaluation** **12.2 Critères essentiels** les critères essentiels à la qualification des candidats sont : - Présentation générale de l'Offre ; - Références du soumissionnaire ; - Qualification du personnel clé ; - Méthodologie ; - **Capacité financière ;** - Conformité du matériel proposé : ● Performances ; ● Normes vidéo ● Cadence d'images ; ● NTSC(National Television Standar Committee)natif ● PAL (Phase Alternating Line° natif ● Résolutions de réception sur PC e natif; ● Poids ; ● Encombrement ● Dimension (H*L*P) ● Caméra ● Normes audio ● Humidité relative ● Fonctions audio

Pièces constitutives du DAO	Dispositions du DAO	AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
Pièce N°3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres	**Point 6.1**	**Critères d'évaluation** b) Critères essentiels les critères essentiels à la qualification des candidats sont : - Présentation générale de l'Offre ; - Références du soumissionnaire ; - Qualification du personnel clé ; - Méthodologie ; - Conformité du matériel proposé : ● Performances ; ● Normes vidéo ● Cadence d'images ; ● NTSC(National Television Standards Committee)natif ● PAL (Phase Alternating Line° natif ● Résolutions de réception sur PC en natif; ● Poids ; ● Encombrement ● Dimension (H*L*P) ● Caméra ● Normes audio ● Humidité relative ● Fonctions audio	**Critères d'évaluation** b) Critères essentiels les critères essentiels à la qualification des candidats sont : - Présentation générale de l'Offre ; - Références du soumissionnaire ; - Qualification du personnel clé ; - Méthodologie ; - **Capacité financière ;** - Conformité du matériel proposé : ● Performances ; ● Normes vidéo ● Cadence d'images ; ● NTSC(National Television Standar Committee)natif ● PAL (Phase Alternating Line° natif ● Résolutions de réception sur PC e natif; ● Poids ; ● Encombrement ● Dimension (H*L*P) ● Caméra ● Normes audio ● Humidité relative ● Fonctions audio
	Point 8.5 et 8.6	Réhabilitation et installation des armoires de couplage et d'inversion automatique des groupes électrogènes de l'ARMP	Acquisition et installation d'un autocommutateur et des téléphones IP l'ARMP
	Point 3. Personnel (page 34)	Le personnel est constitué d'une équipe technique clé de sept(07) agents à savoir : - Un ingénieur en télécommunications - Deux ingénieurs des travaux de télécommunications - Deux techniciens en télécommunications ; - Deux techniciens Baccalauréat Electrotechnique	Le personnel est constitué d'une équipe technique clé de sept(07) agents à savoi : - Un ingénieur **de conception** en télécommunications/**informatique** - Deux ingénieurs des travaux de télécommunications/**informatique** - Deux techniciens en télécommunications ; - Deux techniciens Baccalauréat **Electronique**
Pièce N°5 : Cahier des Clauses Administratives Particulières	**Article 25**:	**Consistance des prestations** Les travaux comprennent notamment : - La révision générale d'un des groupes électrogènes - La révision générale des armoires de contrôle (armoires auxiliaires et groupe 2) ; - La révision générale des cuves à gasoil ; - Le remplacement d'un des inverseurs automatiques de source	**Consistance des prestations** - Les travaux portent sur l'amélioration des outils de communication de l'Agence qui passe par l'acquisition et l'installation d'un autocommutateur et des téléphones IP Vidéo phone de luxe et haut de gamme au siège. - Autocommutateurs : IPBX 200 appels en simultanés avec interfaçage E1 et plu de 500 utilisateurs -GS-UCM 6510 ; Téléphone IP/ 74
	Article 27.1 :	le délai d'exécution des travaux objet du présent marché est fixé à 3 mois	le délai d'exécution des travaux objet du présent marché est fixé à **2 mois**

Pièces constitutives du DAO	Dispositions du DAO	AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
Grille d'évaluation des offres	**Critères éliminatoires**	- Absence d'une pièce du dossier administratif, 48 heures après l'ouverture des plis - Absence de la caution de soumission - Fausse déclaration ou pièce falsifiée - Absence de la décomposition des prix forfaitaires ou du sous détail des prix unitaires - Equipements techniques non conformes (au moins 80% de oui) - Absence d'une attestation de visite de site signée sur l'honneur pour le siège - Note technique inférieure à 70%	- Absence d'une pièce du dossier administratif, 48 heures après l'ouverture des plis - Absence de la caution de soumission - Fausse déclaration ou pièce falsifiée - Absence de la décomposition des prix forfaitaires ou du sous détail des prix unitaires - Equipements techniques non conforme (au moins 80% de oui) - Absence d'une attestation de visite de site signée sur l'honneur pour le siège - Note technique inférieure à 70% - **Présence d'informations financières dans l'offre administrative et techniqu**
	Au lieu de **II- Références générales de l'entreprise (non cumulatif)** Lire **II- Références générales de l'entreprise (cumulatif)**	01 référence justifiée dans les prestations sur les trois dernières années supérieur ou égal à 50 millions	1 référence justifiée dans les prestations similaires sur les trois dernières années supérieur ou égal à 25 millions
		02 références justifiées dans les prestations sur les trois dernières années supérieur ou égal à 50 millions	02 références justifiées dans les prestations similaires sur les trois dernières années supérieur ou égal à 2 millions
		03 références justifiées dans les prestations sur les trois dernières années supérieur ou égal à 50 millions	02 références justifiées dans les prestations similaires sur les trois dernières années supérieur ou égal à 2 millions

Pièces constitutives du DAO	Dispositions du DAO	AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
	Qualification du personnel clé :	**Un chef de Mission**	**Un chef de Mission**
		Expérience générale d'au moins 10 ans	Expérience générale d'au moins 05 ans
		Expérience projet de fourniture similaire d'au moins 10 ans	Expérience projet de fourniture similaire d'au moins 05 ans
		Diplôme et attestation original en ingénierie électrique/Energies renouvelables (BAC+5)	Diplôme et attestation original en ingénierie des télécommunications/Informatique (BAC+5)
		Certification dans le domaine des groupes électrogènes	Certification dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication
		Deux ingénieurs des travaux génie-électrique/Génie mécanique	**Deux ingénieurs en télécommunications/informatique**
		Expérience générale d'au moins 10 ans	Expérience générale d'au moins 05 ans
		Expérience projet de fourniture similaire d'au moins 10 ans	Expérience projet de fourniture similaire d'au moins 05 ans
		Diplôme et attestation original en ingénierie électrique et mécanique (BAC+3)	Diplôme et attestation original en ingénierie des télécommunications/Informatique (BAC+3)
		Certification dans le domaine des groupes électrogènes	Certification dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Pièces constitutives du DAO	Dispositions du DAO	AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
	Qualification du personnel clé :	**Deux techniciens Electrotechnique/Mécanique**	**Deux techniciens en télécommunications**
		Expérience générale d'au moins 10 ans	Expérience générale d'au moins 05 ans
		Expérience projet de fourniture similaire d'au moins 10 ans	Expérience projet de fourniture similaire d'au moins 05 ans
		Diplôme et attestation original en électrotechnique/mécanique (BACC)	Diplôme et attestation original en télécommunications (BACC+2)
		Certification dans le domaine des groupes électrogènes	Certification dans le domaine des nouvelles technologies de l'information e de la communication
		Deux techniciens en électrotechnique/mécanique	**Deux techniciens en électronique**
		Expérience générale d'au moins 10 ans	Expérience générale d'au moins 05 ans
		Expérience projet de fourniture similaire d'au moins 10 ans	Expérience projet de fourniture similaire d'au moins 05 ans
		Diplôme et attestation original en électrotechnique et Mécanique (BACC+2)	Diplôme et attestation original en électronique(BACC)
		Certification dans le domaine des groupes électrogènes	Certification dans le domaine des nouvelles technologies de l'information e de la communication
Suite grille d'évaluation des offres	**TOTAL**	**/80**	**/49 (100%)**
Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions	Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions	Banque gabonaise pour le financement International (BGFI BANK)	BGFI Bank Cameroun(BGFI BANK Cameroun)

Le reste sans changement.

COMMUNE OLANGUINA

DECISION N°005 /DM/MINDDEVEL/COLG/S / 2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU ARCHE N° 03/ AONO/COLANGUINA/CIPM/2022 DU 24/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES TRANSFORMATEURS MONOPHASES ET EXTENSION BT DANS LES LOCALITES DE MVOLO - NKOSM) - KA'A ET EXTENSION MT VERS NKOLESSONG DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE,

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2019 /024 du 24 décembre 2019: portant Code Général des Collectivites Territoriales Décentralisées

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes, Etablissements Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 \portant création de la Commune Rurale d'Olanguina ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics :-

Vu Le décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur, KIN-NOU NANA Thierry, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba

Vu L'Arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appels d'offres

Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics

Vu L'arrêté N° 000199/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du I\ bit et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09février 2020 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre :

Vu l'Avis à Consultation d'appel d'offre National Ouvert N° 03 /A0NO/C.Olanguina/CIPM/2022 du 21/04/2022

Vu le Procès-Verbal n° 0045262 du 16 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Olanguina ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics/< formulée par la lettre n°22/CIPM/P du 17 juin 2022 Considérant les nécessités de l'exercice ;

DECIDE

Article 1" : Le Soumissionnaire de PETS NYANGO SARL U est attributaire du marché **POUR** LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES TRANSFORMATEURS MONOPHASES ET EXTENSION BT DANS LES LOCALITES DE MVOLO - NKOSSO - KA'A ET EXTENSION MT VERS NKOLESSONG DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE **Pour** un montant **de 49 999 885 Toutes Taxes Comprises en FCFA** Pour un délai d'exécution de **trois (03) mois calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

OLANGUINA le 26 Juin 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CRCE/CIPM/2022 DU 16/08/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE CONTROLE PAR VIDEO SURVEILLANCE DANS LE BÂTIMENT DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
: 222 190

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Centre lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture et l'installation d'un système de contrôle par vidéosurveillance dans le bâtiment du Conseil Régional du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à fournir et à installer à l'immeuble siège du Conseil Régional du Centre un système de contrôle par vidéosurveillance, suivant trois (03) zones : zones d'accès principales et les zones de circulation dans le bâtiment, les zones de Parkings et les zones extérieures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel issu des études préalables est de quarante millions (40 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations seront unies en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

Le présent appel est ouvert à toute entreprise de droit camerounais ayant une expérience avérée dans ce type de prestations.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget du Conseil Régional du Centre, Exercice 2022, sur la ligne 222 190 (matériels informatiques).

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre, porte 211 et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses : http://www.marchespublics.cm ou http://www

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre, au 2e étage, porte 211, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au compte CAS ouvert par l'ARMP dans les agences BICEC.
Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS ou sur le site de l'ARMP (http://www.armp.cm) disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional du Centre, porte 211 au plus tard le 15/09/2022 à 13 heures et devra porter la mention :
« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CRCE/CIPM DU 16/08/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE CONTROLE PAR VIDEO SURVEILLANCE DANS LE BÂTIMENT DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE.»
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison de la prestation est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement agréé par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de huit cent mille (800 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances à l'ouverture des offres ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **15/09/2022 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Conseil Régional du Centre, dans la Salle de réunion, Porte 221, 2ème étage du Conseil Régional du Centre.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires sont :
absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification de non-conformité au soumissionnaire ;
pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
absence des prospectus en couleur et fiches techniques détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
absence de la déclaration sur honneur de n'avoir pas abandonné de son fait un marché au cours des trois (03) dernières années ;
omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
n'avoir pas réalisé des prestations similaires (fourniture et mise en place de réseaux informatiques physique et sans fil, installation d'un système de contrôle par vidéosurveillance) d'un montant cumulé de trente millions (30 000 000) francs CFA au cours des trois (03) dernières années ;
absence de certificat de garantie des équipements d'au moins douze (12) mois;
plus d'un critère essentiel non satisfaisant.
15.2. Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :
la conformité à 90% des spécifications techniques, soit 105/117 ;
la disponibilité d'un service après-vente pour la maintenance des équipements et logiciel sollicités ;
la disponibilité d'un chronogramme et délai de livraison ;
l'expérience du personnel clé dans les prestations similaires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Conseil Régional du Centre, Porte 211, 2ème étage de l'immeuble siège du Conseil Régional du Centre ou en ligne sur la plateforme COLEPS ou ARMP aux adresses : http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm.
Assistante technique
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.
N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 16 Aout 2022

Le PRÉSIDENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 17/08/2022 RELATIF A L'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET CURATIF DES UNITÉS DE CLIMATISATION DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité contractante, lance un avis d'Appel d'offres National Ouvert, pour l'entretien préventif et curatif des unités de climatisation de la Communauté Urbaine de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :
- La production de l'état général des unités de climatisation;
- L'entretien préventif et curatif des unités de climatisation;
- L'acquisition des accessoires et des pièces de rechange;
- Dépose et/ou pose des unités;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Vingt millions (20 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations s'exécuteront en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises locales de droit Camerounais disposant de compétence dans le domaine du froid et de la climatisation.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercices **2022 et suivants** sur la ligne d'imputation n° **610108**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :
Communauté Urbaine de Douala
Direction des Services Généraux et du Patrimoine
Sise au 4ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du à1.049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.
Site web: www.douala.cm
Emai: Cudcabmaire.ps@douala.cm

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 4ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 33598800001 – 89 ouvert auprès des Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont une (01) version numérique (01) originale et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la DSGP Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le 07/09/2022 à **12h00 précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 008/AONO/CUD/CIPM/2022 Du 17/08/2022

RELATIF A L'ENTRETIEN PREVENTIF ET CURATIF DES UNITES DE CLIMATISATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offre est de **douze(12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont le nom figure dans la pièce 12 du DAO, précisant : une caution de soumission d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au- delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.
L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **07/09/2022** à **13h00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation du dossier se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :
Critères éliminatoires
Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Présence des informations financières dans l'Offre technique ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP.
- Avoir un minimum de 70% de sous critères essentiels.

Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
? Présentation de l'offre Oui/Non;
? Références et capacité de financement du soumissionnaire Oui/Non;
? Moyens logistiques Oui/Non;
? Méthodologie et organisation Oui/non ;
? Preuve d'acceptation des conditions du contrat Oui/Non ;
- Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission Oui/non.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :
Communauté Urbaine de Douala
Direction des Services Généraux et du Patrimoine
Sise au 4ème étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.
Dénonciation en cas de corruption
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

DOUALA le 17 Aout 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°002/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /A0NO/C.OLANGUINA/CIPM/2022 DU 21/04/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLI. (AEP) A ENERGIES MIXTES OU HYBRIDE (ELECTRIQUE ET SOLAIRE) DANS LA LOCALITE D'AKOM KA DA DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA. RÉGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE **D'OLANGUINA COMMUNIQUE;**

Par décision N°002 /D/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/ W/2022 du 24 juin 2022, la lettre commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au oumissionnaire ci-après :

N° LOT	Attributaire	Montant TTC	Montant TTC en lettre	Délai(FCFA)
			FCFA	d'exécution(mois)
LOT UNIQUE	GUYLENNE	**44 700 000 FCFA**	**Quarante- quatre million sept cent mille francs**	**03 (trois mois)**

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la **Mairie** d'OLANGUINA dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de contrat y relatif.

OLANGUINA le 24 Juin 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N° 001/DC/MINEPIA/SG/PRODEL/CSPM/2022 DU 22 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES ALIMENTS PORCINS AU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE (PRODEL).PAYS/NOM DU PROJET : CAMEROUN/PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)CELLULE FONCTIONNELLE : UNITÉ DE COORDINATION NATIONALENUMÉRO DU PROJET : CRÉDIT IDA 5908- CM, FINANCEMENT IDA/P154908DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE DES ALIMENTS PORCINS AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL).DURÉE : SOIXANTE (60) JOURS.DATE SIGNATURE DU MARCHÉ : EN COURS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Soumissionnaire retenu		
Nom et adresse du soumissionnaire retenu	**Prix FCFA Hors Taxes**	**Prix final en FCFA Toutes Taxes Comprises**
ETS MOHAMAD & FILS BP : 20 154 Yaoundé Tel: 699 762 509	27 885 000	33 252 863

Autres soumissionnaires évalués		Décisions
KLAURAS Design & Process BP : 6 036 Douala-Cameroun Tel : 698 08 50 82 / 675 99 84 20 Email : klaurascameroun@gmail.com	28 996 000	Offre jugée non conforme pour l'essentiel.
Groupement de Bureau d'Études BEM BP : Yaoundé Tel: 696 59 87 35	32 131 000	Offre jugée non conforme pour l'essentiel.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de bien vouloir retirer leur offre sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. /-

YAOUNDE le 16 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/SPE/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE GESTION ET DE PRODUCTION A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM). LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun communique :
Le Dossier d'Appel d'Offres National ouvert en N°04/AONO/SPE/CIPM/2022 du 14 juin 2022 pour la fourniture des équipements informatiques de gestion et de production à la SOPECAM est déclaré infructueux.
Motif : Absence de soumissionnaire.

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NNANA MARIE CLAIRE

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°003/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 27 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE DU MARCHE N° 03 /M/C.OLANG/CIPM/2022. N°...02...../AONO/C.OLANG/CIPM/2022 DU 21/04 /2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES TRANSFORMATEURS MONOPHASÉS ET EXTENSION BT DANS LES LOCALITÉS DE MVOLO - NKOSSO - KA'A ET EXTENSION MT VERS NKOLESSONG DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BIP MINEE 2022.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE;

Par décision N°003 /D/MINDDEVEL/CO-OLA>IGUINA/SG/2022 du 27 juillet 2022, la lettre commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	Attributaire I Montant TTC		Montant TTC en lettre
(FCFA)		FCFA	
LOT	ETS NYANGO		Quarante- Neuf million
(NIQUE	SARL U	49 999 000 FCFA	Neuf Cent Quatre-vingt -Dix Neuf Mille

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'OLANGUINA dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de contrat y relatif.

OLANGUINA le 27 Juillet 2022

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MANGA OLAMA EPSE MBEGA BERNADETTE NOEL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 3 N°07248/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 10 /082022 DU PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°071/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/06/2022

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

GAROUA le 10 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 2 N°06879/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SM!P/AA DU 03/08/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°076/22/AONO/SDCC/GIPM DU 28/06/2022

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

GAROUA le 3 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE BAMENDA 2E

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 15./ONIT/BIIC/BIICITB/2022 OF 04/08/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A 6M SPAN BRIDGE AT AKAKA QUARTER (PHASE 1), IN BAMENDA II SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDDEVEL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Within the framework of 2022 Investment Budget, the Mayor of Bamenda II Council, the Contracting Authority, hereby launches an **Open National Invitation to tender** FOR THE CONSTRUCTION OF A 6M SPAN BRIDGE AT AKAKA QUARTER (PHASE 1), IN BAMENDA II SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION **by emergency procedure**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Facilities

- Website preparation

- General earth works

Foundation-Abutment-deck-wing walls

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **30,000,000 (Thirty million) FCFA** all taxes inclusive

4. Allotissement

The works is as follows:

CONSTRUCTION OF A 6M SPAN BRIDGE AT AKAKA QUARTER (PHASE 1), IN BAMENDA II SUBDIVISION,

5. Participation et origine

Participation in this Invitation to Tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the 2022 Public Investment Budget of the MINDDEVEL, budget head No. 56-27-100-02-641606-523411-821

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at Bamenda II Council, (Technical Service) t Telephone **N 0 679-685-596** , as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from Bamenda II Council, (Technical Service) Telephone **N ⁰ 679-685-596** as soon as this notice is published against payment of the sum of **45000** CFA francs (Forty five thousand Francs CFA), payable at a Bamenda II Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach Bamenda II Council, Mayor's Private Secretariat not later than **23/08/2022 at 10.am** local time and should carry the registration:

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **90 Days**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of ***Six hundred thousand*** **(600,000** ***) CFA*** *and* valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **26/08/2022** at **11.am** local time, in the conference hall of Bamenda II Council, by the Bamenda II Internal Tender Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A.Elimination criteria

1. False declaration or falsified documents;

2. Failure to meet **75%** of essential criteria;

3. Name of company suspended by MINMAP

4. Financial situation below a third of the estimated cost

B.Essential criteria

1- General presentation of the Tender Files;

2- References of the company in building construction;

3- Quality of the personnel;

4- Technical organization of the works;

5- Safety measures on the site;

6-Logistics;

7- Certificate and report of site visit signed by the Contractor;

8- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;

9- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely binary way (**yes)** or **(no**) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from Bamenda II Council, (technical Service) Telephone **N^{0} 679-685-596**

BAMENDA le 4 Aout 2022

Le MAYOR

CHENWI Peter

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 013/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LESCENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA(MEVEN; LOT 2 (CSI DE NKOLAFAMBA); NKOMBASSI; LADA), DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, son informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Délai d'exécution	Classement
02	ETS À TOUTE HEURE BUSINESS CENTER	6 930 000	7 215 863	UN (01) MOIS	1er
	ETS SYRIUS PLAZZA	8 006 140	8 366 207	UN (01) MOIS	2ème

Est déclaré adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ETS ÀTOUTE HEURE BUSINESS CENTER ; BP 3917 YAOUNDE TEL: 699 81 23 42

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 9 Aout 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°006/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/A0NO/C-OLANGUINA/ CIPM/2022 DU 25/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NDONG-CARREFOUR MVEM (7KM) DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA. DEPARTEMENT DE LA N,IEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE;

Par décision N°006 /D/MINDDEVEldeeOLANGUINA/SG/2022 du 24 Juin 2.07_2. la lettre commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après

N° LOT	Attributaire	(«eCFA)	Montant TTC en lettre FCFA	' Délai (execution
LOT UNIQUE	ETS WORLD GLOBAL ACTIVITIES ; BP : 475 Yaoundé, Té! 678 29 69 71/658 86 5129,	23 990.00TCFA	Vingt-trois millions, neuf cent quatre-vingt? mille Francs CFA	03 (mois) (trois mois)

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter d'OLANGUINA dès diffusion du présent communiqué, en vue de Petablissement du projet 'de contrat y relatif.

OLANGUINA le 24 Juin 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : PREFECTURE DE MFOU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10 /AONO / J05/ CDPM/2022 DU 21 JUILLET 2022 REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE HYBRIDE (A ENERGIE SOLAIRE ET A ENERGIE ELECTRIQUE) DANS LALOCALITE DE MEBOUGOU-ESSIMEL DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. ADDITIFN°8 PORTANT SUR

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Dans l'AAO et le RPAO Dates de dépôt et d'ouverture des offres **19/08/2022** respectivement **à 12 heures et à 13 heures (heures locales)** **Au niveau du RPAO (Enveloppe B)** - **Insérer le CCTP inclus dans le présent dossier d'appel d'offres paraphé sur chaque page, date, signature et cachet du soumissionnaire ;** **Insérer le CCAP inclus dans le présent dossier d'appel d'offres paraphé sur chaque page, date, signature et cachet du soumissionnaire ;**

MFOU le 17 Aout 2022

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°029/2022 /C/ASCNPD/DG/SIGAMP DU 16 AOÛT 2022RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES POUR LE CENTRE DE LABA, REGION DE L'EST, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE ADDITIF RECTIFICATIF N°01

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comm tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard le **19 AOUT 2022** à **12 heures**, heure locale. Elle devront porter la mention suivante :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°011/AONO/ASCNPD/CIPM/2022 DU 25 JUILLET 2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES POUR LE CENTRE D
LABA, REGION DE L'EST, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA
A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT
EN PROCEDURE D'URGENCE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

Lire plutot

Pièce ?1: Avis d'Appel d'Offres (AAO)	**10. Remise des offres**	**10. Submission of bids**
	26 août 2022 à 12 heures	26th August 2022 at noon
	13. Ouverture des plis	**13. Opening of bids**
	26 août 2022 à 13 heures	26th August 2022 at 1 pm
Pièce ?3: Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)	**13.3. Remise des offres**	
	26 août 2022 à 12 heures	
	13.3bis. Ouverture des plis	
	26 août 2022 à 13 heures	

YAOUNDE le 16 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

CITY MAYOR

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°012/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE CONSTRUCTION FOOT PATH UPSTATION DOWN TOWN IN BAMENDA .

FINANCEMENT
BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE)
IMPUTATION
CCM 1521 01 G

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

In line with the execution of the C2D “Regional Capitals 2” program, the State of Cameroon through the City Mayor of the Bamenda City Council wishes to launch the Open National Invitation to Tender for the execution of the works for the construction of a footpath from up station to downtown in Bamenda

2. Consistance des prestations

The works subject of this contract includes:

- PRELIMINARY WORKS
- EARTHWORKS
- CONCRETE / RETAINING WALLS CONSTRUCTION
- PAVEMENT AND LAND SCAPING WORKS
- METALLIC WORKS
- PAINTING WORKS

In addition, all other suggestions which are necessary for the good execution of the works according to the specifications of the STC

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation after studies stands at **fifty million (50,000,000) F CFA inclusive of all taxes** .

4. Période d'éxecution

N / A

5. Allotissement

The works are grouped in a single lot.

6. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is opened to all companies specialized in building construction and public works.

7. Financement

The works subject of this invitation to tender shall be funded by C2D - “REGIONAL CAPITAL 2” budget. 'Convention CCM 1521 01 G of 28 June 2018'.

Payments shall be done within a maximum timeframe of 30 calendar days maximum from the date of submission of the approved detailed accounts (bills).

8. Consultation du Dossier

The Tender File may be consulted and obtained from the City Mayor's Secretariat at the Bamenda City Council (TEL: 233 361 313 or 677 773 859) and the office of the Coordinator of the C2D program situated up-station behind the Regional Delegation of Housing and Urban Development (tel: 677 850 332), as soon as this tender notice is published (TEL: 233 361 313, 677 773 859).

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the office of the Coordinator of the program (Tel: 677 850 332) as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **Sixty four thousand five hundred (64 500) CFA francs** payable at the Bamenda City Council Treasury under the budgetary head 712 101.

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in seven (7) hard copies including the original and six (6) copies and a soft copy (CD or USB) marked as such, should reach the office of the Coordinator of the Local Coordination Unit situated up -station behind the Regional Delegation of Housing and Urban Development (TEL: 677 850 332) not later than the 21/09/2022 **(42 days) at 12:00 noon precisely** and should carry the inscription:

11. Delai de Livraison

The maximum execution timeframe provided by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender is Six (6) calendar months.

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank or insurance company approved by the Ministry in charge of Finance featuring in this tender file of an amount of **One million (1 000 000) F CFA** and valid for ninety (90) days beyond the original date of the validity of the offers.

13. Recevabilité des Offres

For fear of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing services or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers etc…) must imperatively be produced following the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible.

14. Ouverture des Plis

The administrative, technical and financial bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents and the technical and financial offers shall take place on the **21/09/2022** at **1:00 pm** precisely by the Bamenda City Council Internal Tenders Board at the ground floor of the Bamenda City Council building at mulang.

Bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

15. Critères d'évaluation

The evaluation criteria consist of two types: the qualifying criteria and essential criteria. These criteria are designed to identify and reject bids incomplete or non-compliant to the essential conditions established in the Bidding Documents relating to Offers including the admissibility of administrative documents, compliance of the technical offer to the CAD specifications and qualification of candidates.

1. Elimination criteria

These criteria are designed to identify and reject bids incomplete or non-compliant to essential conditions established in the Bidding Documents relating to Offers including the admissibility of administrative documents and technical qualification of candidates.

These criteria are:

- Absence or insufficient Bid Bond;
- False statements or falsified documents;
- Insufficient financial capacity in date and amount:The unavailability of a signed statement of integrity, eligibility and social and environmental responsibility as per the model attached in the annex of the tender document;
    - Financial Capacity / Surface of 25,000,000 [NTDC1] F CFA (certificate from a first-class bank);
    - Average turnover for the past three years (2021, 2020 and 2019 of amount 150,000,000 FCFA
-

2.Essential criteria

The evaluation of the technical offers will be made following the binary (yes/no) based on the essential qualification criteria below:

- bidder's experience;
- human resources;
- equipment;
    - Methodological approach.

References should be recent enough (under 10 years) and justified with extracts of contract.

The details of these essential criteria are specified in the evaluation matrix contained in the Special Regulations of the invitation to tender of the Bid (Section 4).

16. Attribution

The contract shall be awarded to the bidder whose bids shall be judged essential in compliance with the tender file and are evaluated as the lowest in cost

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for *ninety (90) days from* thedeadlinesetforthesubmission of bids

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Coordinator of the Local Coordination Unit of the C2D-REGIONAL CAPITAL program office (Tel: 677 850 332), Bamenda City Council. (Tel: 233 361 313, 677 773 859).

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 11 Aout 2022

Le MAIRE

ACHOBONG TAMBENG Paul

CITY MAYOR

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°013/ONIT/BCC/ITB/2022 OF11/08/2022 FOR THE REHABILITATION OF NTARIKON MARKET .

FINANCEMENT
BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE)
IMPUTATION
CCM 1521 01 G

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

In line with the execution of the C2D “Regional Capitals 2” program, the State of Cameroon through the City Mayor of the Bamenda City Council wishes to launch the Open National Invitation to Tender for the execution of the works for the rehabilitation of Ntarikon Market.

2. Consistance des prestations

The works subject of this contract includes:

- PREPARATORY WORKS AND STUDIES;
- EARTHWORKS;
- FOUNDATION FOR THE CONSTRUCTION OF THE OFFICE, HANGARS AND HAIR PLATING SECTION;
- GROUND FLOOR;
- ROOFING WORKS;
- METALLIC/ALUMINUM WORKS;
- PLUMBING WORKS;
- ELECTRICITY;
- PAINTING;
- VR D;
- ENVIRONMENTAL MITIGATIONS.

In addition, all other suggestions necessary for the good execution of the works according to the specifications of the STC.

3. Cout Prévisionnel

The project cost is estimated at **One hundred and sixty-nine million (169,000,000) FCFA**

4. Période d'éxecution

N / A

5. Allotissement

The works are grouped in one lot.

6. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is opened to all companies specialized in building construction and public works.

7. Financement

The works subject of this invitation to tender shall be funded by C2D - “REGIONAL CAPITAL 2” budget. 'Convention CCM 1521 01 G of 28 June 2018'.

Payments shall be done within a maximum timeframe of 30 calendar days maximum from the date of submission of the approved detailed accounts (bills).

8. Consultation du Dossier

The Tender File may be consulted at the City Mayor's Secretariat at the Bamenda City Council (TEL: 233 361 313 or 677 773 859) and the office of the Coordinator of the C2D program (tel: 677 850 332), as soon as this tender notice is published (Tel: 233 361 313, 677 773 859).

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the office of the coordinator of the program (Tel: 677 850 332) as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **one hundred and seventeen thousand two hundred and fifty (117 250) CFA francs** payable at the Bamenda City Council Treasury under the budgetary head 712 101.

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in seven (7) hard copies including the original and six (6) copies and a scanned soft copy (CD or USB) of all the bids marked as such, should reach the **Secretariat of the Local Coordination Unit of C2D “Regional Capitals” in Bamenda , located at up station behind the Regional Delegation of Housing and Urban Development of the North West Region in Bamenda** , **latest 21/09/2022 (42 days) at 12.00 noon precisely** and should carry the inscription:

“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°013/ONIT/BCC/ITB/2022 OF 11/08/2022 FOR THE EXECUTION OF THE WORKS FOR THE REHABILITATION OF NTARIKON MARKET.

To be opened only during the bid-opening session”

11. Delai de Livraison

The maximum execution timeframe provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender is **Six (06) calendar months**

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank or insurance company approved by the Ministry in charge of Finance featuring in this tender file of the an amount of **three million eight hundred and eighty thousand (3,880,000) F CFA** and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

13. Recevabilité des Offres

For fear of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing services or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers, etc…) must imperatively be produced following the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible.

14. Ouverture des Plis

The administrative, technical and financial bids shall be opened in a single phase.

The opening of the administrative documents and the technical and financial offers shall take place on the **22/09/2022** at **1:00 pm** precisely by the Bamenda City Council Internal Tenders Board office.

Bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

15. Critères d'évaluation

The evaluation criteria consist of two types: the qualifying criteria and essential criteria. These criteria are designed to identify and reject bids incomplete or non-compliant to the essential conditions established in the Bidding Documents relating to Offers including the admissibility of administrative documents, compliance of the technical offer to the CAD specifications, and qualification of candidates.

1. Elimination criteria

These criteria are designed to identify and reject bids incomplete or non-compliant to essential conditions established in the Bidding Documents relating to Offers including the admissibility of administrative documents and technical qualification of candidates.

These criteria are:

- Absence of Bid Bond;
- False statements or falsified documents;
- Insufficient financial capacity

- Certificate of Financial Capacity (certificate from a first-class bank) of amount one hundred million (100,000,000) CFA francs.

- Average turnover for the past three years (2021, 2020 and 2019) of about 510,000,000 F CFA.

- The unavailability of a signed statement of integrity, eligibility and social and environmental responsibility

2.Essential criteria

The evaluation of the technical offers will be made following the binary (yes/no) based on the essential qualification criteria below:

- bidder's experience.
- human means.
- material means.
    - Methodology approach.

References should be recent enough (under 10 years) and justified with extracts of contract.

The details of these essential criteria are specified in the evaluation matrix contained in the Special Regulations of the Invitation to tender of the Bid (Section 4).

16. Attribution

The contracts shall be awarded to those bidders whose bids shall be judged essential in compliance with the tender file and are evaluated as the lowest in cost

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for ***ninety (90) days*** *from* the deadline set for the submission of bids.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Coordinator of the Local Coordination Unit of the C2D-REGIONAL CAPITAL program office (Tel: 677 850 332), Bamenda City Council. (Tel: 233 361 313, 677 773 859).

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 11 Aout 2022

Le MAIRE

ACHOBONG TAMBENG Paul

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N°07351/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 12/08/2022 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°018BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 12/07/2022

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

GAROUA le 12 Aout 2022

Le DIRECTEUR

YOUSSOUFA

COMMUNE DE BELABO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°010/AONO/CBBO/CIPM/ 2022 DU 23/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITTION DE LA ROUTE DONDI PONTSUR LE DOH (21.600KMS) DANS LA COMMUNE DE BELABO,DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BELABO, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de BELABO, un appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE REHABILITTION DE LA ROUTE DONDI-PONT SUR LEDOH (21.600KMS), dans la Commune de BELABO, Département du LOM ET DJEREM, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :
? L'Installation de chantier,
? Amenée et repli du matériel,
? Le débroussaillement des abords,
? L'abattage d'arbres,
? Remblai provenant d'emprunt,
? Mise en forme de la plate-forme,
? Couche de roulement en grave
? latéritique,
? Curage des buses.
? Le curage et la remise en forme des fossés et exutoires,
? La fourniture et la pose des buses,
? La construction des têtes de buses,
? La construction des puisards en maçonnerie.
? Construction des barrières de pluies.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel 75 000 000 FCFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine des routes et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget MINTP, Fonds Routier de la République du Cameroun, Exercice 2022 :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de BELABO dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de BELABO dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de BELABO.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de BELABO (Service des Marchés), au plus tard le **19/08/2022 à 10h** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°010/AONO/CBBO/CIPM/ 2022 DU 23/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITTION DE LA ROUTE DONDI PONTSUR LE DOH (21.600KMS) DANS LA COMMUNE DE BELABO,DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

"A n'ouvrir qu'en séancede dépouillement "

10. Delai de Livraison

180 (Cent quatrevingt-) jours

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de lagréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 1 500 000 (Un million cinq cent mille) FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Les Offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la commune de BELABO, le **19/08/2022 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BELABO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :
a. Offre Administrative
1) Absence de la caution de soumission;
2) Pièce falsifiée ;
3) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
b. Offre technique
1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2) N'avoir pas réuni au moins 73% (soit 8 oui sur 11) de critères de qualification.
c. Offre Financière
1) Absence de plus de 30% des sous-détails des prix unitaires quantifiés ;
2) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.
B. Critères de qualification des offres techniques :
Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:
1) La capacité financière Oui/Non
2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non
Seules les Offres financières des soumissionnaires dont l'Offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 73% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:
1- administrative sera jugée conforme ;
2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 73 % ;
3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins distante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de BELABO, Tél : 694 88 75 98/ 691 799 787.

BELABO le 23 Juillet 2022

Le MAIRE

APANDE APANDE Luc

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE A/171/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/2022 DU 10 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2021 DU 20 DECEMBRE 2021, RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION, SUIVI ET COORDINATION DU PROGRAMME C2D-EDUCATION ET LEUR FAMILLE. FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3017 01 J (AFD/REPUBLIQUE DU CAMEROUN) DU C2D-EDUCATION

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Education de Base, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Appel d'Offres sous rubrique que, par décision N° 0424/B1/10601/D/MINEDUB/SG/DRFM/UGSC-C2DE/EPM/2022 du 10 août 2022, la Compagnie **ZENITHE INSURANCE S.A, B.P:1130 YAOUNDE, Tél : 222 20 28 30/233 43 81 94**, a été déclarée adjudicataire de la lettre-commande y relative pour un montant de **FCFA 4 349 242 (Quatre millions trois cent quarante-neuf mille deux cent quarante-deux) TTC** et un délai d'exécution de **05 (cinq) mois.**

Le soumissionnaire retenu est par conséquent appelé à bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Gestion, Suivi et Coordination du Programme C2D-Education, sise derrière la Délégation Générale à la Sûreté Nationale, à Nlongkak, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 10 Aout 2022

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNE DE BELABO

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C.BBO/CIPM/2022 DU 23/07/2022POUR L'ACQUISMON D'UNE MOTO SPORT NEUVE YAMAHA AGIOO A LACOMMUNE DE BELABO, DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de j'exécution du Budget Communal, Le Maire de la Commune de BELABO, Maître d'Ouvrage lance un Avis à Consultation pour procéder à l'acquisition d'une moto SPORT NEUVE YAMAHA AG100 à la Commune de BELABO, Département de Lom et Djerem, Région de l'EST.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis de Consultation comprennent notamment : l'achat, le transport, la fourniture, les essais ou test de fonctionnalité et la réception.
Cette moto de SPORT NEUVE YAMAHA AG100 devra avoir les caractéristiques suivantes :

MOTEUR
Type Monocylindre, 2 temps
Cylindrée (Alésage x courses) 97 cm (52,0 x45,6 mm)
Refroidissement Air
Taux de compression 6,6 : 1
Puissance 8,5 ch à 6.250 tr/min
Couple 1,0 kg-m à 6.000 tr/min
Démarrage Kick
Lubrification Autolube
Allumage CDI
Capacité du réservoir 11 litres
Transmission 5 vitesses
CHASSIS
Cadre Simple berceau acier
Longueur x Largeur x hauteur 20110 mm x 930 mm xl.080 mm
Empattement 1.315 mm
Hauteur de selle 800 mm
Garde au sol 235 mm
Poids à sec 99 kg
Suspension av. Fourche télescopique
Suspension ar. Bras oscillant
Freins av./ar. T ambour/Tambour
Pneus av. 2,75-19-4PR
Pneus ar. 4,10-18-4PR
Casque 2
OUTILLAGE 1 trousse à outils
1 manuel d'entretien et d'utilisation

SECURITE triangle de pré signalisassions, gilet de sécurité

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel: 6 215 335 FCFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée en Fonds Propres, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de BELABO dès publication de la présente Consultation au (Secrétariat Général) téléphone : 691 79 97 87.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré à la Mairie de BELABO, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de BELABO d'une somme de 20.000 (vingt mille) francs FCFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de BELABO (au Secrétariat Général) au plus tard le

19/08/2022 à 14 heures précises contre décharge et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/C.BBO/CIPM/2022 DU 23/07/2022
POUR L'ACQUISmON D'UNE MOTO SPORT NEUVE YAMAHA AGIOO A LA
COMMUNE DE BELABO, DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai minimum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la fourniture objet de la présente Demande de Cotation est de 30 jours.

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de Cent vingt-quatre mille trois cent sept (124.307) F CFA, délivrée par un établissement bancaire agrée par le Ministère des Finances.
La Validité de cette caution devra être de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativementproduite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur,conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demandede consultation sera systématiquement rejetée, notamment :
- l'absence de la caution de soumission ;
- Partie financière et Expérience et personnel Incomplètes ;
- Non régularisation d'une pièce administrative jugée non conforme sous 48h ;
- le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation ;
- une fausse déclaration ;
- une pièce falsifiée entraînera l'élimination de l'offre sans aucun recours.

NB : Les Chèques, mêmes certifiés, ne seront pas acceptés en lieu et place des cautions desoumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps le 19/08/2022 à 15 heuresprécises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle des Actes de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire il s'agit de :
o Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
o La non-conformité du modèle de soumission ;
o Absence d'une attestation de non exclusion des Marchés Publics ;
o L'absence de la caution de soumission ;
o Absence de manuel d'entretien et d'utilisation, de catalogue de pièces de rechange, de notice de fonctionnement, de manuel de conduite, d'extincteur, d'une trousse à outils de bord et d'une boite à pharmacie (en français/anglais) ;
o Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de BELABO, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel de la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises
pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moinsdisante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de BELABO (chez le Chef de Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local), Telehone ; 694 88 75 98.
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 1517.

BELABO le 23 Juillet 2022

Le MAIRE

APANDE APANDE Luc

SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 008/22/0MT/SOWEDA/SRTB/SOWEDA-GOC/2022 OF 16/08/2022 FOR THE SUPPLY OF 01 (ONE) STATION WAGON VEHICLE TO SOWEDA - BY EMERGENCY PROCEDURE. FINANCING: BUDGET SOWEDA 2022; LINE: GOC/222000

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of implementing the activities related to its 2022 Budget, the Director General of SOWEDA hereby launches an Open National Invitation to Tender for the Supply of 01 (One) Station Wagon Vehicle to SOWEDA by Emergency Procedure.

2. Nature of services

The services related to this activity shall comprise the supply of 01 (one) SUV body type vehicle to SOWEDA as authorised by the Prime Minister and Head of Government as per Letter N° B70/d-29/SG-PM of 17/05/2022

3. Estimated cost

The estimated cost of this tender is: FCFA 65,000,000 (sixty five million francs).

4. allotment

The supply that is subject of this tender shall be in a silgle lot.

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to duly legalized Cameroonian based enterprises that are licensed in the supply of vehicles and which fulfill the requirements of this invitation to tender.

6. Financing

The supplies which are subject of this invitation to tender shall be financed by the 2022 Running Budget of the SOWEDA.

7. Consultation of tender file

Interested bidders can consult the tender file at the Head Office of SOWEDA, Buea (Department of Administration and Finance) during working hours (7.30 a.m. to 3.30 p.m.).

8. Acquisition of tender file

The tender file may be obtained from the same address above, as soon as this notice is published against payment of the sum of FCFA 65,000 (sixty five thousand francs), payable into the CAS-ARMP Account N° 235-988 opened in any BICEC Bank Branch

9. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies comprising one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach the SOWEDA Head Office (Department of Administration and Finance) South West Region — Buea, against a receipt not later than 13/09/2022 at 10.00 a.m. and labelled as follows:

Open National Invitation to Tender N° 008/22/ONIT/SOWEDA/SITB/SOWEDA-GOC/2022 of 16/08/2022 for the Supply of 01 (One) Station Wagon Vehicle to SOWEDA - By Emergency Procedure. "To be opened only during the Bids Opening Session"

10. Delivery deadline

The maximum deadline provided for the delivery of the vehicle that is subject of this tender is fixed at 02 (two) months. The vehicle shall be delivered at SOWEDA Head Office in Buea.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents a bid bond issued by a first rate banking/insurance establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document N° 12 of the ?ender File and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids amounting to **FCFA 1,300,000** (one million three hundred thousand francs).

12. Admissibility of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies comprising one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach the SOWEDA Head Office (Department of Administration and Finance) South West Region — Buea, against a receipt not later than 13/09/2022 at 10.00 a.m. and labelled as follows:

Open National Invitation to Tender N° 008/22/ONIT/SOWEDA/SITB/SOWEDA-GOC/2022 of 16/08/2022 for the Supply of 01 (One) Station Wagon Vehicle to SOWEDA - By Emergency Procedure. "To be opened only during the Bids Opening Session"

13. Opening of bids

The ¯Bids shall be opened in a single phase on 13/09/2022 at **11 a.m.** local time in the SOWEDA Conference Hall by the SOWEDA Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

14. Evluation critera

1. **13.** : **Eliminatory Criteria**
    1. Absence of a bid bond;
    2. Absence or non-conformity of an administrative document within 48hours after bids opening;
    3. False declaration or falsified document;
    4. Non-compliance with at least 70% of the minor technical specifications of the equipment;
    5. Absence of quantified unit price;
    6. Absence of declaration of non-abandonment of a public contract during the last three years;
    7. Non-satisfaction of at least 70% (5 yes/7) of the essential criteria;
    8. Absence of prospectus accompanied by the technical sheets from the manufacturer;
    9. Absence of agreement or authorization from the manufacturer;
    10. Financial capacity below 50% of the amount of the project;

14.2: **Essential Criteria**

The following binary mode of evaluation shall be used:

N°	**Criteria**
1	General presentation of bids (summary, documents in order and colour dividers)
2	Satisfy at least 70% of the minor technical characteristics
3	References in similar domain of similar supplies: at least 03 (three) similar supply during the last five
4	Delivery deadline (02 months maximum)
5	Guarantee (at least 01 year)
6	After-sales services (availability of spare parts, technical personnel specialized in the repair and mai of heavy-duty vehicles, and workshop)

Proof of acceptance of the Special Administrative Clauses and description of supplies endorsed, dated, signed and stamped on last page

15. Award

The contract shall be awarded to the bidder whose administrative bid shall be up-to-date, technical bid judged satisfactory and who shall be the least financial bidder

16. Validity of bids

Bidders shall be bound by their bids for a period of 90 (ninety) days effective from the date of opening of bids.

17. Complementary information

For additional information, interested bidders should contact the Department of Administration and Finance, SOWEDA Buea — Tel: Tel: 233-32-26-22 or 233-32-28-05.

BUEA le 17 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESONG NTUI OGORK

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 00000022/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 10 AOUT 2022 RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION N° 00000158/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 10 AOUT 2022 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000005/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE BUREAUX DE POSTE DE NDELELELE, YAGOUA, NKONGSAMBA, DOULAL BONABERI, TCHOLLIRE, LAGDO, MBOUDA, FOUMBAN, AMBAM, LOLODORF, BAFIA, YOKO, BATCHENGA ET MBANDJOCK.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Les soumissionnaires dont les noms figurent dans le tableau ci-après, sont déclarés adjudicataires des marchés objet de l'appel d'offres ci-dessus :

Lot	Adjudicataire	Région	Localités	Montant TTC	Délai d'exécution
1	AD ORLY BP : 1395 Yaoundé	Centre	- Bafia - Yoko.	32.503.599	Trois (03) mois
2	ALPHA Commercial BP : 33951 Yaoundé		- Batchenga -Mbandjock	24.094.940	Trois (03) mois
3	KAMCUR Dent Afrique Sarl BP : 2980Yaoundé	Est	- Ndelele	14.087.003	Trois (03) mois
4	VANTY SARL BP : 5358 Douala	Littoral	-Douala Bonabéri - Nkongsamba.	28.064.057	Trois (03) mois
5	AMICAM Services BP : 8067 Yaoundé	Nord/ Extrême Nord	-Tchollire -Yagoua -Lagdo	33.948.806	Trois (03) mois
6	NOVITECH Sarl BP : 2980 Yaoundé	Ouest	-Mbouda -Foumban	26.980.551	Trois (03) mois
7	JC& COMPAGNIE BP : 22271 Yaoundé	Sud	-Ambam -Lolodorf	50.038.731	Trois (03) mois

Ces soumissionnaires sont par conséquent priés de se présenter d'urgence, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) pour les formalités de signature desdits contrats./-

YAOUNDE le 10 Aout 2022

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°029/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°026/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES PIECES D'USURE DESTINEES AU PLATEAU TECHNIQUE D'HEMODIALYSE A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°029/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	IMEDICAL CAMEROUN B.P : 15143 Douala	48 972 000	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 17 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 015/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 11 AOÛT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS SUIVANTS : • DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°022/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 06 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS ET DU MATÉRIEL DE BUREAU AU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS;• DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°023/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022 POUR LA RÉHABILITATION DE LA BOITE DE NUIT ET LA RÉVISION DU RÉSEAU D'ÉVACUATION DES EAUX DE L'HÔTEL AYABA DE BAMENDA;• DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°024/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 08 JUILLET 2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE TOURISTIQUE DE KAÉLÉ.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :
Conformément aux dispositions des dossiers d'Appel d'Offres susvisés, financés dans le cadre du Budget d'Investissement Publi l'exercice 2022, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministèr Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécuti
1	N°022/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 du 06 juillet 2022 pour la fourniture des mobiliers et du matériel de bureau au Ministère du Tourisme et des Loisirs	Yaoundé	Etablissement GEPSE, B.P : 3224 Yaoundé	34 795 958	03 mois
2	N°023/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 du 08 juillet 2022 pour la réhabilitation de la Boite de Nuit et la révision du réseau d'évacuation des eaux de l'hôtel AYABA de Bamenda (Lot 1: Réhabilitation de la Boite de Nuit)	Bamenda	Société ERICO AND BROTHERS COMPANY LTD, B.P: 15651 Yaoundé	89 995 991	04 mois
3	N°023/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 du 08 juillet 2022 pour la réhabilitation de la Boite de Nuit et la révision du réseau d'évacuation des eaux de l'hôtel AYABA de Bamenda (Lot 2: Révision du réseau d'évacuation des eaux)	Bamenda	Société ERICO AND BROTHERS COMPANY LTD, B.P: 15651 Yaoundé	19 999 850	04 mois
4	N°024/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 du 08 juillet 2022 pour la poursuite des travaux de réhabilitation du Centre Touristique de Kaélé	Kaélé	Société SONOGEBS Sarl, B.P: 7833 Douala	24 908 884	04 mois

Les responsables de ces entreprises sont priés de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affa Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite d procédure.
Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à ces consultations.
Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, seront détruites.

YAOUNDE le 11 Aout 2022

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 017/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.LOT 1 : CSI DE LADA ; LOT 2 : CSI DE NKOMBASI ; FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,
Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, son informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Montant HT	Montant TTC	Note technique	Délai d'exécution	Classement
02	GROUPE ESPOIR	6 918 238	8 249 827	23/30 SOIT 77%	TROIS (03) MOIS	1er
	MARTEAU SERVICES	7 127 880	8 499 997	29/30 SOIT 97%	TROIS (03) MOIS	2ème

Est déclaré adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

LOT 2 (CSI DE NKOMBASI) : GROUPE ESPOIR. BP. 15 291 YAOUNDE TEL : 699 33 36 23
Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 9 Aout 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°009/C/C-AKGA/SG/2022 DU 16 AOUT 2022PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C- AKGA/CIPM/2022 DU 29/06/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LTRAVAUXDE CANTONNAGE SUR LES TROCONS DE ROUTE REGIONNALE N°0113 : MEKONG-AKONOLINGA ET MEKOUDA-NGULTANG DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Akonolinga communique :

A la suite de la Demande de Cotation, N°**002/DC/C-AKGA/CIPM/2022 du 29/06/2022**, le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Prix de l'Offre TTC(FCFA)	Délai d'exécution	Observations
ETS GBS SARL TEL :698366773	15.000.000	Douze (12)mois	Soumissionnaire unique Offre remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires.

L'entreprise **ETS GBS SARL, TEL :698366773** est retenue suite à la Demande de Cotation relatif aux travaux de cantonnage dans la commune d'Akonolinga, pour un montant toutes Taxes Comprises (TTC) correspondant à son offre financière.

Le délai d'exécution des travaux est **de douze (12) mois calendaire à compter de la date de notification du démarrage de la livraison.**

L'entreprise ci-dessus désignée est invitée à présenter à la Mairie d'Akonolinga, des publication du présent communiqué, pour l'établissement du marché correspondant.

AKONOLINGA le 16 Aout 2022

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 016/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.LOT 1 : CSI DE LADA ; LOT 2 : CSI DE NKOMBASIFINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(*AUTORITE CONTRACTANTE*)
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales Décentralisées
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;
Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;
Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;
Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert **n°**009/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 23 JUIN 2022 pour l'exécution des travaux de construction de deux forages équipés d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

LOT 1 : CSI DE LADA ; LOT 2 : CSI DE NKOMBASI ;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 1er août 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide *:*

Article 1er : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°009/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 23 JUIN 2022 pour l'exécution des travaux de construction de deux forages équipés d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

LOT 1 : CSI DE LADA ; LOT 2 : CSI DE NKOMBASI, et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

LOT 1 (CSI DE LADA) : MARTEAU SERVICES ; BP 33 192 YAOUNDE ; TEL: 674 63 49 99

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NKOLAFAMBA le 9 Aout 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N° 00000158/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 10 AOUT 2022 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000005/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE BUREAUX DE POSTE DE NDELELELE, YAGOUA, NKONGSAMBA, DOULAL BONABERI, TCHOLLIRE, LAGDO, MBOUDA, FOUMBAN, AMBAM, LOLODORF, BAFIA, YOKO, BATCHENGA ET MBANDJOCK.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu l'ordonnance n°2022/001 du 02 juin modifiant et complétant certaines dispositions de la loi de finances n°2021/206 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

DECIDE

Article 1er.- Les soumissionnaires dont les noms figurent dans le tableau ci-après, sont déclarés adjudicataires des marchés objet de l'appel d'offres ci-dessus :

Lot	Adjudicataire	Région	Localités	Montant TTC	Délai d'exécution
1	AD ORLY BP : 1395 Yaoundé	Centre	- Bafia - Yoko.	32.503.599	Trois (03) mois
2	ALPHA Commercial BP : 33951 Yaoundé		- Batchenga -Mbandjock	24.094.940	Trois (03) mois
3	KAMCUR Dent Afrique Sarl BP : 2980Yaoundé	Est	-Ndelele	14.087.003	Trois (03) mois
4	VANTY Sarl BP : 5358 Douala	Littoral	-Douala Bonabéri -kongsamba.	28.064.057	Trois (03) mois
5	AMICAM Services BP : 8067 Yaoundé	Nord/ Extrême Nord	-Tchollire -Yagoua -Lagdo	33.948.806	Trois (03) mois
6	NOVITECH Sarl BP : 2980 Yaoundé	Ouest	-Mbouda -Foumban	26.980.551	Trois (03) mois
7	JC& COMPAGNIE BP : 22271 Yaoundé	Sud	-Ambam -Lolodorf	50.038.731	Trois (03) mois

Article 2.- : La présente décision qui tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus à l'issue de ladite procédure de passation sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 10 Aout 2022

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE BELABO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE /AONO-PU/RES/DLD/C-BBO/CIPM/2022 DU 23/07/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE BELABO, PROGRAMME ANNUEL 2022.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune de Bélabo.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes (lister les tâches en fonction de chaque Commune) :
• Tache 1: Désherbage ou débroussaillement des abords de la route;
• Tache 2: Élagage d'arbres et/ou d'arbustes;
• Tache 3: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes;
• Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements;
• Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
• Tache 6 : Curage des fossés et exutolres;
• Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;
• Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
• Tache 9 : Restauration des gardes corps;
• Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité;
• Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Trente millions (30 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Bouam --GBélabo (Pk39,000 -Pk 78,000) (39,000 km)

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de BELABO dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de BELABO dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de BELABO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Bélabo, au plus tard le **19/08/2022 à 11heures,** heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE /AONO-PU/RES/DLD/C-BBO/CIPM/2022 DU 23/07/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE BELABO, PROGRAMME ANNUEL 2022.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Six (06) mois 2 passés pour la tâche 1

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'un montant de Six Cent mille (600 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **19/08/22à 12h heures** précises, dans la salle des Actes de la Commune de Bélabo par la Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bélabo.
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :
-1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3éme étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).
Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

15-1- : Critères éliminatoires :
a) Absence de la caution de soumission ;
b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
7
c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
e) Offre Technique incomplète pour absence de:
> L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux signés par le Maître ^ d'ouvrage ou son représentant et le soumissionnaire;
> Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
g) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
> Une soumission ;
> Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
> Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
> Le sous-détail des prix unitaires ;
h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.
15-2 : Critères essentiels :
Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :
a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur trois (03) critères ;
b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur cinq (05) critères ;
c. Références de l'Entreprise sur deux (02) critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de BELABO, Tél ; 694 88 75 98/ 691 799 787.

BELABO le 23 Juillet 2022

Le MAIRE

APANDE APANDE Luc

COMMUNE OLANGUINA

DECISION N°008 /DM/MINDDEVEL/COLG/S / 2022DU 27 JUIN 2022 PORTANT POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE RURALE CARREFOUR PORT GENTIL- YEMEKO (5.0KM) DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA EFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D' OLANGUINA,

Vu la Constitution

Vu la loi N°2019 /024 du 24 décembre 2019: portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars '1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des 'Ciertnimes, Etablissements Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret **N**° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune

Rurale d'Olanguina ; ...,_

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 févrt r 2001 p4rtant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation de IVIarchés çiblics ; vu Le Décret N° 2018/366 du 20 JqiR,2018 portarit,code es marchés publics ; Vu Le décret N°2020/758 due_pembre 2020 i;',iprtant nomination de Monsieur, KIN-NOU NANA Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la

vu L'Arrêté n°112/ e ')20‘.7 fikant les montants de la caution de soumission et des fraed'a'" at cles'-'dossier d'àppels d'offres

vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 m- tdrit:en vigueur le cahier des clauses Administratives Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics

Vu L'arrêté N° 000199/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09février 2020 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu l'Avis à Consultation d'appel d'offre National Ouvert n°001/AONO/CIPM/CO-OLANGUINA/2021 du 22 avril 2021 ; 4

Vu le Procès-Verbal n° 004526 du 22 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Olanguina

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des

Marchés Publics formulée par la lettre n°23/L/MrNMAP/CO/CIPM/SIPM du 23 juin 2022

Considérant les nécessités de l'exercice ;

DECIDE

Article 1" : le soumissionnaire WORLD GLOBAL ACTIVITIES est attributaire de la lettre commande pour les travaux d'ouverture de la piste rurale Carrefour Port Gentil-- Yemekorp. «(5':019-n) dans la commune d'Olanguina, Département de la-MefôdeAfaml), Région du Centre.

Pour un délai d'exécution de trois Toutes Taxes Comprises en FCFA quatre -vingt —dix mille)

Article 2, : La présente décision $Q1 sera.

COMMUNE DE LAGDO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT008/AONO/C/LDO/CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIEDE LAGDO PAR BITUMAGE DES TRONÇONS : (T1): CARREFOUR POISSON-BUREAU ENEO-CARREFOUR GRANDE MOSQUÉE-CARREFOUR GENDARMERIE (1,13KM) ET (T2) : CARREFOUR DOUANE-BOUTIQUE EL HADJ DJIBRINE-CARREFOUR PAPLO (3,890KM) ; T3 :BRETTELLE CARREFOUR HOPITAL-SOUS-PREFECTURE-INT T1 (0,450 KM) DANS LE DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD ENPROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
94 195 05 110000 523511

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la commune de LAGDO, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres pour la **réhabilitation de la voirie de Lagdo (Bitumage des tronçons : (T1) : carrefour poisson-bureau ENEO-carrefour grande Mosquée-carrefour Gendarmerie (1.13KM) et (T2) : carrefour douane- boutique Elhadj Djibrine-carrefour Paplo (3.89KM) ; T3 : brettelle carrefour hôpital-Sous-préfccture-INT- T1 (0.450KM) dans la Commune de Lagd**o, Département de la Bénoué, Région du Nord. En procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :
- Installations
- Travaux préparatoires
- Terrassement
- Chaussées
- Assainissement et drainage
- Ouvrage d'art
- Signalisation et équipements de sécurité
- Déplacement des réseaux.

3. Cout Prévisionnel

Le projet dont le coût prévisionnel s'élève à **un milliard cinq cent quatre-vingt-huit millions quatre cent trente un mille neuf cent soixante-dix-neuf (1 588 431 979) FCFA TTC** répartis comme suit :
Cinq cent millions (500 000 000) FCFA TTC au titre de l'exercice 2022 ;
Un milliard quatre-vingt-huit millions quatre cent trente un mille neuf cent soixante-dix-neuf (1 088 431 979) FCFA TTC au titre de l'exercice 2023.

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions **à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le **BIP MINEPAT Exercices 2022-2023.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au niveau du **service des marchés de la commune de LAGDO**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des marchés de la commune de LAGDO sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **cinq cent mille des francs (500 000) FCFA payable au guichet de la recette municipale de LAGDO ou à la Trésorerie régionale du Nord.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comma devra parvenir sous plis fermés, au service des marchés de la Commune de LAGDO, **au plus tard le 09 Sept 2022 à 10 Heures**. Elle devra porter la mention ;

"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
008/AONO/C/LDO/CIPM/2022 DU 16 AOUT 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE
DE LAGDO PAR BITUMAGE DES TRONÇONS : (T1): CARREFOUR POISSON-BUREAU ENEO-CARREFOUR GRANDE MOSQUÉE-CARREFOUR GENDARMERIE (1,13KM) ET (T2) : CARREFOUR DOUANE-BOUTIQUE EL HADJ DJIBRINE-CARREFOUR PAPLO (3,890KM) ; T3 :BRETTELLE CARREFOUR HOPITAL-SOUS-PREFECTURE-INT T1 (0,450 KM) DANS LE DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD EN
PROCEDURE D'URGENCE".

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **onze (11) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **31 768 640 FCFA**, soit 2% du montant global du marché.
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.
Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours calendaires après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'Appel d'Offres.
La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **09 Sept 2022 à partir 11 heures. heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de LAGDO, sise à la commune de LAGDO.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après ;

Critères Eliminatoires

Pièces administratives
• Absence de la caution de soumission ou production d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée à l'ouverture ;
• Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la séance d'ouverture ou 48 heures après la saisine du président de la CIPM après le constat de la non-conformité par la sous-commission ;
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Offre technique
• Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
• Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public durant les trois dernières années dans les régions septentrionales par le soumissionnaire;
• Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil inscrit à l'ONIGC, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins un (01) projet de voirie revêtue;
• N'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) demières années un projet d'entretien ou de réhabilitation de voirie urbaine dans les trois régions septentrionales revêtue d'un montant minimum de sept cent millions (700 000 000) francs CFA.
• Non justification de la possession en propriété ou en location (carte grise ou contrat de location) ou mise à disponibilité par la MATGENIE du matériel minimum suivant :
- 01 Bulldozer;
- 02 niveleuses
- 02 pelles chargeuses ;
- 01 compacteur à pneus ;
- 02 bétonnières ;
- 01 Pelles excavatrice et/ou 02 Tractopelle ;
- 02 Compacteurs à rouleau vibrant ;
- 01 Citerne à liant ou répondeuse ;
- 01 Camion gravillonneur ;
- 01 Camion Grue ou HIAB ;
- 01 Balai mécanique.
N'avoir pas satisfait à au moins 21 (70%) critères essentiels sur 30 conformément à la grille de notation contenu dans le RPAO ;

Offre financière
- Non-conformité du modèle de soumission contenu dans le DAO ;
- Offre incomplète (Absence du Bordereau des Prix unitaire, du Devis Estimatif et Quantitatif ou du Sous Détail des Prix) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le SDP et DEQ ;
- Non-respect des modèles contenus dans le DAO.

Critères essentiels:
L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :
A - Présentation .....01 critère
B - Références .....03 critères
C - Personnel d'encadrement .....11 critères
D - Méthodologie .....04 critères
E - Matériel .....10 critères
F- Surface financière .....01 critère
Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation. En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, seul ce dernier doit être pris en considération.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée **la mieux-disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de **quatre-vigt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise** .

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du **Chef Service Technique de la Commune de LAGDO.**
Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48**.
Additif à l'Appel d'Offres
Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

GAROUA le 16 Aout 2022

Le MAIRE

HAROUNA DAMATAL PAPAHITO

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 013/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DANS LESCENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA(MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA), DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE ; FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(*AUTORITE CONTRACTANTE*)
Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;
Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;
Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;
Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert **n°**008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 23 JUIN 2022 pour l'équipement en matériel médical dans lesCentres de Santé Intégrés de la Commune de Nkolafamba(**MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA**)**,** Département de Mefou et Afamba, Région du Centre ;
Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 1er août 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide *:*

Article 1 er : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/CNKAF/CIPM/2022 du 23 JUIN 2022 pour l'équipement en matériel médical dans lesCentres de Santé Intégrés de la Commune de Nkolafamba(**MEVEN; NKOLAFAMBA; NKOMBASSI; LADA**)**,** Département de Mefou et Afamba, Région du Centre, et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

LOT 2 (CSI DE NKOLAFAMBA) : ETS À TOUTE HEURE BUSINESS CENTER ; BP 3917 YAOUNDE TEL: 699 81 23 42

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NKOLAFAMBA le 9 Aout 2022

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

DECISION N°002/D/MINEPIA/CDEN/DA/2022 DU 30 MAI 2022PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 11/04/ 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURE D'ÉLEVAGEDANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE LA CDEN, EN QUATRE (04) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (CDEN),
Vu la Constitution :
Vu la loi n" 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etal et des autres Entités Publiques ;
Vu la loi n' 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu le décret n' 66/214/COR du 1er Août 1966 portant création d'une Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN):
Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 :
Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement;
Vu le décret n° 2012/382 du 14 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;
Vu l'Arrêté n°00002/MINEPIA du 17 Janvler 2014 portant nominatlon des Responsables dans les Servlces Rattachés du MINEPIA;
Vu la circulaire n' 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2022;
Vu la lettre N'00001016/LMiNFI/SG/DGB/DPC/CEPOS/CEA2/NKR du 16 février 2022 portant approbation du Budget de la CDEN au titre de I exercice 2022
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n° 001/AONO/M1NEPIA/CDEN/CIPM/2022 du 11/04/ 2022 pour les travaux de construction d'Infrastructure d'élevage
dans le cadre des activités de la CDEN, en quatre (04) lots, en procédure d'urgence;
Considérant le procès-verbal de la CIPM du 13 mai 2022 relatif à la proposition d'attribution des lettres-commandes relatives à l'Appel
d'Offres susvisé;
DECIDE :
Article 1er: les netreprises ACS SARL et Ets YADJOULDE sont attributaires des lettres-commandes suivantes dans le cadre de l'appel d'offres national ouvert N° 001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 du 11/04/2022 pour les travaux de construction d'infrastructures d'élevage dans le cadre des activités de la CDEN, en quatre lots

N° lot	Etablissements	Localités	Proposition financière TTC (FCFA)	Délai de livraison
1	Ets YADJOULDE	Lahoré-Vina	34 832 657	03 mois
2	ACS SARL	Dogba	17 160 000	03 mois
3	/	Djohong	Infructueux	/
4	ACS SARL	Danhou	30 849 912	03 mois

Article 2 : Les Directeurs Généraux des Ets YADJOULDE et ACS SARL sont invités à se présenter à la Direction Administrative de la-GDEN pour l'établissement des Lettres-Commandes correspondantes.
Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

MINISTERE DES FINANCES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 00024/AONO/MINFI/CIPM-DGI DU 10 AOÛT 2022 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HÔTELS DES IMPÔTS ET CENTRES DES IMPÔTS DES MOYENNES ENTREPRISES (CIME) À YAOUNDÉ-DOUALA-NGAOUNDÉRÉ-GAROUA-MAROUA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS D'ÉQUIPEMENT DE LA DGI
IMPUTATION
44 71 01.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre des Finances, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Direction Générale des Impôts, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à **la réalisation des études architecturales et techniques en vue des travaux de construction des Hôtels des Impôts et Centres des Impôts des Moyennes Entreprises (CIME) à Yaoundé, Douala, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.**

2. Consistance des prestations

Le prestataire devra produire les plans types d'un hôtel des impôts et d'un CIME. Il devra également réaliser des études détaillées spécifiques à chaque site. Le prestataire se chargera d'effectuer les études architecturales et techniques pour les hôtels des Impôts et les Centres des Impôts des Moyennes Entreprises de Yaoundé-Douala-Ngaoundéré-Garoua et Maroua.
Il produira à cet effet :
- un plan type d'un Hôtel des impôts et d'un CIME;
- un dossier d'Avant-Projet Sommaire (APS);
- un dossier d'Avant-Projet Détaillé (APD) ;
- les Spécifications Techniques Détaillées et Projet d'Exécution des Ouvrages (S.T.D/P.E.O) ;
- les Dossiers d'Appel d'Offres (D.A.O) pour les travaux et la Maitrise d'œuvre de ces travaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) F CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises intéressées.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'offres est financée par les fonds d'équipement de la DGI, imputation 44 71 01.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, **porte 402** B.P :**285** Yaoundé dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, porte 402 B.P : 285 Yaoundé dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable, de cent **mille (100 000**) francs CFA, payable au Trésor Public contre quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, porte 402 B.P : 285 Yaoundé, au plus tard le **12/09/2022** à **13 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

« Appel D'offres National Ouvert en procédure d'urgence N°00024/AONO/MINFI/CIPM-DGI DU10 Août 2022 pour la réalisation des études architecturales et techniques en vue des travaux de construction des Hôtels des Impôts et Centres des Impôts des Moyennes Entreprises (CIME) à Yaoundé-Douala-Ngaoundéré-Garoua et Maroua
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La durée d'exécution est de **quatre (04 mois)**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Un million neuf cent mille (1 900 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 12/09/2022** à **14 heures précises** dans la salle 400 **de la Direction Générale des Impôts**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

13. Critères d'évaluation

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres, selon les critères ci-dessous :

***Critères éliminatoires*.**

- dossier administratif incomplet ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres 48 heures après l'ouverture des offres ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de déclaration sur l'honneur indiquant que le soumissionnaire n'est pas sur le coup d'une suspension des marchés publics ;
- omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- absence d'une capacité financière couvrant au moins 75% du coût prévisionnel ;
- note technique inférieure à 80 points sur 100 des critères essentiels.

Critères essentiels
Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et qui portent sur les éléments ci-après :
Qualité technique de l'offre : Présentation générale, compréhension des TDR, méthodologie, chronogramme et organisation du travail : 10 points ;

- Expérience du soumissionnaire (Au moins deux références en marchés études architecturales et techniques en vue de la construction de bâtiment dont le montant de chacune est au moins 50 000 000 FCFA au cours des 5 dernières années) : 40 points ;
- Moyens logistiques et matériels : 05 points ;
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission (Diplômes, CV, disponibilité) : 40 points ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP et TDR paraphés et signé) : 5 points

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins 80/100 des Critères essentiels.
Les offres financières des seuls soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives et de l'évaluation technique seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :
L'offre Complète, conforme et « moins disante » (après notification éventuelle du montant) recevra la totalité des points (100) ; les autres offres seront notées sur 100 points suivant la formule ci-après :
NM= MMdx100/MS
NM=Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire
MMd= Montant évalué du moins disant
MS= Montant évalué du soumissionnaire
Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :
NM= ((Note technique x80)+(Note financière x20))/100

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante c'est-à-dire l'offre jugée conforme au dossier d'Appel d'Offres et ayant obtenu la meilleure note technico- financière.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, **porte 402 B.P : 285** Yaoundé.

YAOUNDE le 10 Aout 2022

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0197/AONR/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 27 JUILLET 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES NATIONAL POUR L'ACTUALISATION DE LA POLITIQUE FORESTIERE DU CAMEROUN, ADOPTEE EN 1993.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU FONDS COMMUN (PSFE) DE L'EXERCICE 2022

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre des Forêts et de la Faune, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, un Avis d'Appel d'Offres National Restreint relatif au recrutement d'un bureau d'études national chargé d'actualiser le document de politique forestière du Cameroun, adoptée en 1993, sur la base du projet de politique transmis au Premier Ministre Chef du Gouvernement en 2012.

2. Consistance des prestations

L'objectif à atteindre ici est l'actualisation du document de la politique forestière du Cameroun, adoptée en 1993.
Pour se faire, le bureau d'études devra :
- Evaluer le niveau de mise en œuvre de la politique forestière de 1993 ;
- Analyser l'évolution institutionnelle du secteur forêt et environnement camerounais au cours des dernières décennies et son impact sur la gestion des ressources forestières et fauniques ;
- Analyser les problématiques et enjeux forestiers aux niveaux local, national, sous-régional (Bassin du Congo) et international ayant influencé la mise en œuvre de la politique forestière du Cameroun ;
- Faire une analyse prospective de l'évolution des enjeux environnementaux, sociaux et économiques du sous-secteur forêt faune en lien avec les thématiques émergentes ;
- Evaluer le niveau de prise en compte des conclusions des analyses ci-dessus dans le projet politique forestière révisée et transmis au Premier Ministre Chef du Gouvernement en 2012 ;
- Proposer une vision du sous-secteur forêt – faune à l'adoption des parties prenantes et en déduire des axes stratégiques d'interventions en vue de la réalisation de cette vision sur la base du projet politique forestière révisée et transmis au Premier Ministre Chef du Gouvernement en 2012 ;
- Formuler les thématiques phares devant sous-tendre la nouvelle politique forestière du Cameroun sur la base du projet politique forestière révisée et transmis au Premier Ministre Chef du Gouvernement en 2012 ;
- Proposer un document de nouvelle politique forestière du Cameroun ;
- Veiller à la cohérence entre la nouvelle politique forestière et le projet de loi révisée et transmise au Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables de **vingt-neuf millions soixante-huit mille (29 068 000) FCFA Toutes Taxes Comprises**.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études relevant du domaine**,** pré-qualifiés à l'issue de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt n°0124/AAMI/MINFOF/ FC-PSFE/2021 du 15 octobre 2021, relatif au recrutement d'un bureau d'études pour l'actualisation de la politique forestière du Cameroun. Lesdits bureaux sont les suivants :

N°	Noms des entreprises pré-qualifiées	Adresses	Téléphone
1	RAINBOW	BP : 30 137 Yaoundé	699 936 446
2	JEAN MARIE NOIRAUD	BP : 15 590 Yaoundé	699 961 783
3			

AGORA CONSULTING

BP : 65 83 Yaoundé

691 549 116

4	FOREST AND WETLAND CONSULTING	BP : 301 685 Yaoundé	677 933 331
5	FISCAGEST	BP : 40 95 Yaoundé	699 894 069

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Commun (PSFE) de l'exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres National Restreint peut être consulté et retiré par les soumissionnaires suscités, aux heures et jours ouvrables, dès publication du présent avis, au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis au 8ème étage de l'Immeuble ministériel n° 2, porte 807, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** au titre des frais d'achat du DAO.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, sera déposée contre récépissé au ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés), porte 807 du 8ème étage de l'Immeuble Ministériel n° 2, au plus tard le **21 septembre 2022** à 13heures et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0197/AONR/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 DU 27 JUILLET 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES NATIONAL POUR L'ACTUALISATION DE LA POLITIQUE FORESTIERE DU CAMEROUN, ADOPTEE EN 1993.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la présente prestation est de **six (06) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de l'étude.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) FCFA**, établie par un établissement financier ou une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du DAO,et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier ou une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniquesinterviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **21 septembre 2022 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Fonds Commun dans la salle des conférences de la Coordination du Fonds Commun sise au 2ème étage de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 % des points.

12. Critères d'évaluation

La Commission examinera la conformité des pièces administratives. Seules les offres dont le dossier administratif est conforme seront retenues et ensuite évaluées.

a. Critères éliminatoires

- non-respect d'un modèle de pièce du DAO ;
- absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après quarante-huit (48) heures accordées aux soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif non conforme ;
- fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- présence d'une information de l'offre financière dans la proposition technique ;
- lettre de soumission de l'offre financière non timbrée ;
- absence de la caution de soumission ;
- note technique strictement inférieure à 70 points sur 100 ;
- absence de la déclaration d'engagement dans l'offre administrative.

b. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée selon les critères essentiels ci-dessous définis :

N°	CRITERES	NOTES
1. 1	Présentation générale des Offres	5
2	Références pertinentes du bureau d'études se rapportant à la mission	15
3	Observations et suggestions des TdR	10
1. 4	Organisation et méthodologie d'exécution de la mission	20
1. 5	Qualifications et expériences des experts mobilisés dans le cadre de la mission	50
TOTAL		100

N.B: Toute offre technique dont la note est inférieure à soixante- dix (70) points sur cent (100) sera éliminée.

L'ouverture des offres financières se fera sur invitation du Président de la Commission après adoption du rapport de la sous-commission sur les évaluations administrative et technique.

c. Méthode de sélection

Le bureau d'études à retenir sera choisi par application de la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût, conformément aux procédures décrites dans le DAO.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme au dossier d'appel d'offres pour l'essentiel et qui aura soumis l'offre évaluée la mieux-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sise à l'immeuble ministériel n° 2, porte 807 ou à la Coordination du Fonds Commun sise au 2ème étage de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre.
Le Maître d'ouvrage se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.
NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 27 Juillet 2022

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 030/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 17 AOÛT 2022 POUR LA FOURNITURE DE DÉSINFECTANTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture de désinfectants à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture de désinfectants à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est réparti comme suit :

Montants TTC en F CFA			
Tranche ferme (2022)	**Tranche conditionnelle 1 (2023)**	**Tranche conditionnelle 2 (2024)**	**Total**
18 000 000	18 000 000	18 000 000	54 000 000

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont alloties comme suit :

	Désignation		
Lot	**Tranche ferme (2022)**	**Tranche conditionnelle 1 (2023)**	**Tranche conditionnelle 2 (2024)**
1	Fourniture de désinfectants	Fourniture de désinfectants	Fourniture de désinfectants

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la distribution de

6. Financement

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la distribution de

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, contr
de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels

N°

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 03 mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de déma

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : 360 000 Francs
Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agrée par le Ministère Chargé

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées con
L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agrée par

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.
L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **14 septembre 2022** à **13 H 00 min**
faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après l'ouverture des offres.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières an
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence d'au moins un des échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage conformément au modèle dans le
7. Absence de notices et/ou fiches descriptives en français et/ou en anglais précisant les caractéristiques de chaque produit
8. Non-respect d'au moins une des caractéristiques majeures d'un des produits proposés tel que décrit dans le DAO (dans le
9. Absence de preuve d'avoir réalisé au Cameroun au cours des dernières années (2019 à date) au moins un marché public
10. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de c
2. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 15 000 000 F CF
3. **Capacité financière** : preuve d'une surface financière supérieure ou égale au tiers du montant prévisionnel de la tranche
4. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : 03 mois au plus.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Desc

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre fir

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des M

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 13/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 05 AOUT 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ENSET) DE L'UNIVERSITE D'EBOLOWA FINANCEMENT : BIP/MINESUP 2022 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
18 116 01 721140 463 2813

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans la perspective de l'amélioration du cadre des enseignements à l'ENSET de l'Université d'Ebolowa, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur lance un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un Consultant chargé d'assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Restreint comprennent :
1) la vérification des prescriptions techniques des produits à utiliser conformément au CCTP ainsi que la validation du plan d'assurance qualité présenté par l'entreprise et garantissant la bonne exécution des travaux suivant les normes et règles de l'art en la matière ;
2) la vérification technique et la conformité du programme d'exécution du marché des travaux de l'entreprise conformément aux exigences du marché des travaux souscrit ;
3) la vérification et la mise en application des consignes de sécurité dans l'enceinte du site du projet et en particulier dans le chantier des travaux.
4) le suivi permanent de l'exécution des travaux conformément au Cahier des Clauses Techniques, des plans approuvés ;
5) l'organisation des réunions de chantier, la rédaction des procès-verbaux de réunions de chantier et des rapports mensuels sur l'état d'avancement des travaux, des difficultés rencontrées et des solutions envisageables permettant d'y faire face.
6) la transmission des différents rapports ainsi que tous les autres documents approuvés rentrant dans le cadre de l'exécution des travaux ;
7) la rédaction du rapport final marquant la fin de l'exécution des travaux assorti des observations, des recommandations et de l'avis technique de la Maîtrise d'œuvre Technique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **quatre-vingt-quinze millions (95 000 000)** de FCFA TTC. Reparti ainsi qu'il suit :
- **Tranche ferme** : Dix-huit millions (18 000 000) de Fcfa ;
- **Tranche conditionnelle** : soixante-dix-sept millions (77 000 000) de Fcfa.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Cabinets d'Architecture et Bureaux d'Etudes Techniques de droit Camerounais préqualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°05/ASMI/MINESUP/PRO-ACTP/2021 du 28 décembre 2021. Il s'agit de :

N°	Noms des Cabinets	Adresses
1.	ENDES SARL	B.P : 648 Douala
2.	NOBLE MULTI-SERVICES	B.P : 5917 Douala
3	TANGARA SARL	B.P. : 636 Douala

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public-du MINESUP, exercices 2022 et suivants, Imputation : 18 116 01 721140 463 2813.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, sis à l'immeuble ministériel n°2, 14e étage, porte 1403. Tél : 222 22 68 82.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au SIGAM, porte 1403, sise au 14ème étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone 222 22 68 82, sur présentation d'une quittance d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au plus tard **le 14 septembre 2022** à **13 heures** précises, heure locale, au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM) , porte 1403, sise au 14ème étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone 222 22 68 82.
Elle devra porter la mention suivante :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°13/AONR/ MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 05 AOUT 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ENSET) DE L'UNIVERSITE D'EBOLOWA. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Les délais imparti par tranche sont les suivants, à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.
- Tranche Ferme : deux (02) mois ;
- Tranche conditionnelle : dix (10) mois ;

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **Un millions neuf cent mille (1 900 000)** francs CFA
Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou présence d'une caution n'ayant aucun rapport avec le projet.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. Seront d'abord ouvertes les enveloppes A et B, puis, dans un deuxième temps, l'enveloppe C.
L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu **le 14 septembre 2022** à partir de **14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINESUP, sise au 14ème étage de l'immeuble ministériel n°2 à Yaoundé.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ou présence d'une caution sans rapport avec le projet ;
- Fausse déclaration ou faux documents ; présence d'une information financière concernant les honoraires du Cabinet dans le dossier administratif ou technique ;
- Note du dossier technique inférieur à soixante-dix (70) points sur 100 ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Non abandon d'un marché public au cours des 3 dernières années.

Critères essentiels
Les offres techni**q**ues seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	CRITERE ESSENTIEL	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	20 points
C	Expérience générale du consultant dans les prestations similaires	05 points
D	Références du consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	10 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	50 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		**100 points**

Méthode de sélection du consultant

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores techniques (St) et financiers (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : S= St x T + Sf x p.
Dans le cadre du présent Appel d'Offres, T = 0,7 et P = 0,3.
La note technique minimale requise pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de 75 points sur 100.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres. C'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, téléphone 222226691.

YAOUNDE le 5 Aout 2022

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°22BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/08/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1 100 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATE POUR LE CERCLAGE DES BALLES DE COTON A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de 1 100 tonnes de fil d'acier phosphaté pour le cerclage des balles de cotonà la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présentappel d'offres consiste en la fourniture d'un lot de 1 100 tonnes de fil d'acier phosphate pour le cerclage des balles de coton à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **1 700 millions FCFA**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO

6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **400 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 20/09/2022** à **15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°22BIS/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/08/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1 100 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATE POUR LE CERCLAGE DES BALLES DE COTON A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II selon le planning ci-après :

- 400 tonnes dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

- 400 tonnes dans un délai de 120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

- 300 tonnes dans un délai de 150 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **34 000 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 20/09/2022** à **partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai règlementaire accordé ;
2. De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
3. De l'absence de la caution de soumission ;
4. Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
5. De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
6. De l'absence ou de la non-conformité de l'échantillon (échantillon de 10 mètres) ;
7. De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

- Diamètre : ?3,65 mm
- Carbone (C%) : 0,70 - 0,85
- Manganèse (Mn %): 0,50-07%
- Silicium (Si %) : 0,15 - 0,3%
- Souffre (S%) : 0,025 au maximum.
- Résistance à la rupture 150 kg/mm2 -170kg/mm2 ou 1500 MPA-1700 MPA
- Allongement minimum avant rupture 3 %
- Flexion sur r=2,5mm: 3 flexions au moins
- Conditionnement : en rouleaux de 300 kg avec emballage assurant une protection efficace contre les intempéries.

1. De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
2. Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
3. De la non-conformité du modèle de soumission ;
4. De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture listées ci-dessus et dans la pièce N° 5 du présent DAO ;

. Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de la convention d'agrément du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original ;**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (fil d'acier phosphaté ou fournitures du matériel d'égrenage d'une valeur ? 500 millions FCFA) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs y compris l'année en cours.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **850 millions de FCFA**, comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2021, 2020 et 2019 au moins égal à **1 700 millions de FCFA** ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu pour la suite de la procédure.

14.3. Evaluation des offres financières

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 17/08/2022RELATIF A LA FOURNITURE DE DIX (10) VEHICULES POUR LA DIRECTION GENERALE ET LES SERVICES OPERATIONNELS DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
24130510

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, pour l'acquisition de dix (10) véhicules, en cinq (05) lots à la société.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture de dix (10) véhicules à la société Aéroports Du Cameroun S.A.
Les détails sont contenus dans le descriptif des fournitures.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont :

- **Lot 1 : Quarante un millions deux cent quatre mille neuf cent soixante-seize (41 204 976) FCFATTC ;**
- **Lot 2 : Soixante-un millions cinq cent soixante-onze mille trois cent soixante-deux (61 571 362) FCFA TTC ;**
- **Lot 3 : Cinquante-neuf millions trois cent quatre-vingt-six mille cinq cent (59 386 500) F CFA TTC ;**
- **Lot 4 : Cinquante un millions deux cent soixante-dix-sept millions cinq cent (51 277 500) F CFA TTC ;**
- **Lot 5 : Cent vingt et un millions huit cent soixante-treize mille cinq cent (121 873 500) F CFA TTC.**

Soit un coût prévisionnel global estimé à environ **trois cent trente-cinq millions trois cent treize mille huit cent trente-huit (335 313 838) de FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les fournitures sont réparties en cinq (05) lots ainsi qu'il suit :

- **Lot N° 1 :** Fourniture, immatriculation y compris plaque CEMAC et transportation jusqu'à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen d'un (01) véhicule de type BUS, boîte de vitesses manuelle à cinq (05) rapports, climatisés, vingt-cinq à trente-quatre (25 à 34) places assises, portes latérales droite coulissantes, portes arrières avec système d'élévation, alimentation Diésel, puissance administrative inférieure à 15 Ch ;

- **Lot N°2 :** Fourniture, immatriculation y compris plaque CEMAC et transportation jusqu'à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen de deux (02) véhicules de type pick-up, modèle à double cabine, climatisé, quatre (04) portières, au moins six (06) places assises, boîte de vitesses manuelle ou automatique à six (06) rapports, verrouillage vitre centralisé avec lève vitre électrique ou manuelle, alimentation Diésel, puissance administrative 150 à 210 Ch DIN (110 à154 kW)

- **Lot N°3 :** Fourniture, immatriculation y compris plaque CEMAC et transportation jusqu'à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen d'un (01) véhicule de type 4 x 4 BV, climatisé, cinq (05) portes, au moins sept (07) places assises, boîte de vitesses automatique à cinq (05) rapports, puissance administrative inférieure à 15 Ch ;

- **Lot N°4** : Fourniture, immatriculation y compris plaque CEMAC et transportation jusqu'à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen de deux (02) véhicules de type berline, climatisées, cinq places assises, au moins quatre (04) portières, boîte de vitesses mécanique à six (06) rapports et alimentation essence, puissance administrative inférieure à 15 Ch ;

- **Lot N°5** : Fourniture, immatriculation y compris plaque CEMAC et transportation jusqu'à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen de quatre (04) véhicules de type 4 x 2 2L BVM, climatisées, cinq places assises, cinq (05) portières, boîte de vitesses manuelle et alimentation essence, puissance administrative inférieure à 15 Ch.

1. **Nombre maximum de lot**

Un soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots.A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leurs sièges social en République du Cameroun et spécialisées dans la vente de véhicules automobiles et ayant de solides références en la matière.

6. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2022, ligne 24130510.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, aux heures ouvrables, auprès du Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, **porte 0104**, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335,** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Département de la Gestion Administrative des Marchésde la société Aéroports Du Cameroun S.A, porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél**. : **222 23 36 02, postes 359/335,** dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) FCFA,** dans le compte d'affectation spéciale intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolawa, Bamenda, N'Gaoundéré, Garoua et Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le **15/09/2022** à **12 heures**.
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 17/08/2022 **RELATIF A LA FOURNI**
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement''

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est de **deux (02) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **:**

- **Lot 1 : Huit cent : mille (800 000) FCFA ;**
- **Lot 2 : Un million (1 000 000) de F CFA ;**
- **Lot 3 : Un million (1 000 000) de F CFA ;**
- **Lot 4 : Un million (1 000 000) de F CFA ;**
- **Lot 5 : Deux millions (2 000 000) de F CFA.**

LesCautionnements provisoires sont valables pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **15/09/2022** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, siégeant en séance publique dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1102-386**.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne **dûment mandatée** de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après.

Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet ou présence d'au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, Enveloppe A) ;

b) Dossier financier incomplet ou non conforme (confère RPAO, Enveloppe C) ;

c) Un nombre de oui inférieur à **onze (11) oui sur quatorze (14)** pour la notation des critères essentiels ;

d) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

e) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;

f) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;

g) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;

h) Absence du certificat d'origine ;

i) Absence de l'autorisation du fournisseur ou du concessionnaire ;

j) Non-conformité à au moins une des spécifications techniques majeures (moteur, cylindrée, empattement, garde au sol, nombre de place).

Spécifications techniques majeures	**Lot 1**	**Lot 2**	**Lot 3**	**Lot 4**	**Lot 5**
Moteur	En ligne, injection directe de carburant, diesel	En ligne, injection indirecte de carburant, diesel 4cyl 1,9 L turbo	En ligne, injection indirecte de carburant, diesel	Injection électrique de carburant, essence	Injection électronique de carburant, essence
Cylindrée (cc)	? 4164	? 2378	? 2755	? 1598	? 1987
Empattement (mm)	? 3935	? 3180	? 2790	? 2500	? 2690
Garde au sol (mm)	? 180	? 200	? 215	? 115	? 150
Nombre de place	? 30	? 6	? 7	? 5	? 5

15.2. <u>Critères essentiels</u>

1. Références en fournitures similaires : oui/non
2. Capacité financière : oui/non
3. Garantie et service après-vente : oui/non
4. Spécifications techniques mineures : oui/non
5. Preuves d'acceptation des conditions du marché : oui/non
6. Présentation de l'offre : oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Sous-Direction des Approvisionnements de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél**. **222 23 36 02, porte 0103, poste 330.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP **: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- CONAC **: 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;**
- Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 10 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FEICOM/PCCM/CIPM/ 2022 DU 17/08/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 POUR LE COMPTE DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation aux fins de l'acquisition d'un véhicule pick-up 4X4 pour le compte du Programme de Construction des Cités Municipales.
Les caractéristiques techniques dudit véhicule sont spécifiées dans le Dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation consistent en l'acquisition d'un véhicule pick-up 4X4 pour le compte du Programme de Construction des Cités Municipales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de trente millions (30 000 000) francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes entreprises nationales. Elles justifieront d'une expérience minimale et continue de deux (02) ans dans la fourniture des véhicules et jouissant d'une capacité financière au moins de trente millions (30 000 000) F CFA.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables à l'ancien Immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** , dans les services de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat** (**DPPP**) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programme) sise à l'ancien Immeuble siège FEICOM à Yaoundé (Mimboman), rue 4.565, BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 258, Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **vingt-cinq mille (25.000) francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC**.
Lors du retrait du DC, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé dans les services de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **09/09/2022** à 13 heures, heure locale et devra porter la mention suivante:
DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FEICOM/PCCM/CIPM/ 2022 DU 17/08/2022 POUR L'ACQUISITION d'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 POUR LE COMPTE DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet de la présente Demande de Cotation est fixé à trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, acquitté à la main par le banquier émetteur d'un montant de **six cent mille (600 000)** francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis.
Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 09/09/2022 à 14 heures dans la salle de réunion de la DPPP par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du **PCCM** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre évaluée est la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :
Tél : (237) 222 22 27 28 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95, Poste 258 ;
BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4ème ;
Fax : (237) 222 23 17 59.

YAOUNDE le 17 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE OLANGUINA

DECISION N°002 /DM/MINDDEVEL/COLG/SG/ 2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION AU MARCHE N°_00 L/ AONO/LOLANGUINA/CIPM/2022 DU 24/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOL-TOP DANS LA COMMUNE D'OLANCUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGÛÎNA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2019 /024 du 24 décembre 2019 : portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes, Etablissements Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale cl'Olanguina ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics :

Vu Le décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur, KI1N-;\1011 NANA Thierry, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba

Vu L'Arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution soumission et des frais d'achat des dossiers d'appels d'offres

Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur k cahier des clause Administratives Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics

Vu L'arrêté N° 000199/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09février 2020 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu l'Avis à Consultation d'appel d'offre National Ouvert N° 03 /A0NO/C.Olauguina/CIPM/2022 du 21/04/2022

Vu le Procès-Verbal n° 0045262 du 16 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune cl'Olanguina ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics•" formulée par la lettre n°22/CIPM/P du 17 juin 2022

Considérant les nécessités de l'exercice ;

DECIDE

Article r« : Le Soumissionnaire de l'ETS EMERGENCE est attributaire du marché pour l'exécution des travaux de éonstruction du centre de sante intégré de Nkoltop dans la commune d'Olanguina, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre

Pour un montant de 49 908 969 Toutes Taxes Comprises en FCFA

Pour un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

OLANGUINA le 27 Juillet 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

COMMUNIQUE N° 2022-017/C/MINSEP/CMPM/2022 DU 09 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ABRITANT L'INSPECTION DE PEDAGOGIE DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique communique :

Par Décision **N° 2022-144/D/MINSEP/SG/DAG/SDBMM/SMA/2022 du 22 JUILLET 2022**, l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux susmentionnés :

Adjudicataire	Nature des travaux	Montant en FCFA TTC	Montant prévisionnel en FCFA TTC	Délai d'exécution
KOZIM'S CONTRACTOR INTERNATIONAL	Travaux de réhabilitation du bâtiment abritant l'Inspection de Pédagogie du Ministère des Sports et de l'Education Physique.	49 764 448	50 000 000	Trois (03) mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales / Service des Marché aux fins de l'élaboration de la lettre commande y relative.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSEP dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 9 Aout 2022

Le MINISTRE

MOUELLE KOMBI Narcisse

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00009/AONO/MPT/CIPM/CCCM-SPI/2022 DU 03 AOUT 2022 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE POUR LE SUIVI ET DU CONTROLE DE LA MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE DATA CENTER DU PROJET E-POST DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS SPÉCIAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (FST), DE L'EXERCICE 2022
IMPUTATION
56 45.220021.361313

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance, en procédure d'urgence, conformément aux dispositions de l'article 78 (3) du code des marché publics un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un Bureau d'Etude technique pour le suivi et du contrôle de la mise à niveau de l'infrastructure Data center du projet e-post de la Cameroon postal services (CAMPOST).

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur :
1- Le contrôle, le suivi et la validation de la conception de la plate-forme de virtualisation :
- Conception du pool de ressources calculées ;
- Conception du plan réseau ;
- Installation du centre de données (DC principal) ;
- Installation du centre de données (DC secondaire + Disaster Recovery) ;
2- Le contrôle et le suivi de la mise à niveau du data center actuel.
- Mise à niveau de l'équipement informatique et réseau ;
- Modernisation de l'équipement énergétique.
3- Le contrôle et le suivi de configuration du data center
- Configuration de la nouvelle infrastructure ;
- Configuration des pièces de rechange de l'ancien Data Center.
4- Le contrôle et le suivi de la mise en eouvre du système de Monitoring de l'infrastructure.
- Installation d'un système de monitoring et de gestion à distance ;
5- Le contrôle et le suivi de la mise en œuvre du système d'archivage et de stockage.
- Installation d'un nouveau système d'archivage et sauvegarde.
6- Le contrôle et le suivi de la formation du personnel à l'utilisation de l'infrastructure.
7- Le contrôle et le suivi de l'optimisation et du design de la salle d'hébergement.
Le détail des prestations à exécuter est contenu dans les Termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de trois cent quatre-vingt millions (380 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises nationales spécialisées dans le suivi et le contrôle des infrastructures de télécommunications, informatiques ou des bâtiments et équipements collectifs.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Spécial des Télécommunications (FST), de l'exercice 2022 à la ligne N° 56 45.220021.361313 : «Evaluation des projets, contrôle et suivi de maitrise d'œuvre et des programmes d'investissement».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sis au 1er étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) sise au 1er étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 233 641) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement, au Trésor public, d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sis au 1er étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41), au plus tard le ***29 août 2022*** **à 14** ***heures*** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00009/AONO/MPT/CIPM/CCCM-SPI/2022 DU 03 AOUT 2022 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE EN VUE DU SUIVI ET DU CONTROLE DE LA MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE DATA CENTER DU PROJET E-POST DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de treize (13) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant de sept millions six cent mille (7 600 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera dans un premier temps et aura lieu **le** ***29 août 2022*** **à 15** ***heures*** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINPOSTEL dans la salle de réunions de la Commission, sise au 3ème étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).
L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise se fera dans un second temps.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration;
- Offre technique comportant le montant de la proposition financière ;
- Offre financière incomplète (absence d'un des tableaux types de la proposition financière);
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Capacité financière insuffisante ;
- Absence de la déclaration de non abandon des prestations ;
- Note technique inférieure à 80/100 points.

2. Critères essentiels

- Expérience du soumissionnaire dans les réalisations similaires…….30 points :
- Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission…….. 50 points
- Méthodologie et Plan de travail proposés……..15 points
- Moyens techniques, matériels et logistiques du travail……. 03 points
- Présentation de l'offre……..02 points

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *90 jours à* partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction de la Régulation et du Contrôle des Activités Postales 1er étage (Porte 137) Tel: (+237) 222232200.
NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 16/08/2022 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DU GUICHET UNIQUE DE LA CUD SIS A BONANJOFINANCEMENT :BUDGET CUD – EXERCICES 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans sa politique d'amélioration des conditions de travail du personnel de la Communauté Urbaine, **le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante,** lance un **Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'aménagement des locaux du guichet unique de la CUD sis à Bonanjo**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préalables ;
- Travaux de démolition et de maçonnerie ;
- Travaux de menuiserie (bois, alu, métallique) ;
- Travaux de Plomberie et sanitaires.
- Travaux d'électricité ;
- Travaux de carrelage ;
- Travaux d'étanchéité et raccord sur la toiture ;
- Travaux de peinture et sérigraphie de marquage ;
- Climatisation / Mobiliers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue du relevé sur site s'élève à **Vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, ne comporte qu'un (01) seul lot dont le site est celui du Guichet Unique de la Communauté Urbaine de Douala à Bonanjo.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans le domaine des BTP.

6. Financement

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans le domaine des BTP.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la Voirie Municipale sise **« derrière le Restaurant le BOJ » au 1.049, Rue Pasteur, au 5ème étage de l'immeuble SCI N° 222 à Bonanjo**, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être acquis à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5ème étage de l'immeuble SCI N° 222 à Bonanjo dans la ville de Douala dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **45 000 (Quarante-cinq mille) francs** CFA au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° 33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offre.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français et ou en anglais en **Huit (08) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies physiques** et **une (01) copie numérique** marquées comme telle, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala sise **« derrière le Restaurant le BOJ » au 1.049, Rue Pasteur, au 5ème étage de l'immeuble SCI N° 222 à Bonanjo**, au plus tard le **27/09/2022** à **12 heures, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 012/AONO/CUD/CIPM/2022 DU 16/08/2022
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DU GUICHET UNIQUE DE LA CUD SIS A BONANJO
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **Quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **Cinq cent mille (500 000)** FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **27/09/2022 à 13 heures locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
critères
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif 48 heures après ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect deux (02)critères essentiels ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire (BPU) ;
- Présence dans la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de l'exécution des marchés publics au cours des trois (03) dernières années.
Les critères essentiels :
- Chiffre d'affaires Oui/Non
- Référence de l'entreprise Oui/Non
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels Oui/Non
- Expérience du personnel d'encadrement Oui/Non

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :
- Communauté Urbaine de Douala ;
- DSGP/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics ;
A la voirie Municipale sise « derrière le Restaurant le BOJ » au 1.049, Rue Pasteur, au 5ème étage de l'immeuble SCI N° 222 à Bonanjo, BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, E-mail : villededouala@yahoo.fr.

DOUALA le 16 Aout 2022

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

COMMUNIQUE N° 000016/C/MINAT/2022 DU 08 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001599 ACDCPU/MINAT/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022 LANCÉ POUR LA FOURNITURE DES LICENCES DES LOGICIELS PROPRIÉTAIRES ET ANTIVIRUS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Administration Territoriale communique :

L'entreprise ci-après désignée, soumissionnaire à l'Avis de Consultation sus-visé est, après délibération de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative audit Avis de Consultation.

Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT F CFA T.T.C	DELAI DE LIVRAISON
Ets COMEBGA, Tél : 694 59 07 13	Fourniture des licences des logiciels propriétaires et antivirus au profit du Ministère de l'Administration Territoriale	Quatorze millions, huit cent soixante-dix mille, quatre cent soixante-quinze (14 870 475) francs CFA	Quarante-cinq (45) jours

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2eme étage, porte 214, tél.222.22.66.01, pour les formalités d'élaboration de la Lettre-Commande y afférente.

Le présent Communiqué portant publication des résultats, tient lieu de mainlevée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 8 Aout 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm